



gaz



# 2017 Rapport du contrôle de concessions

ÉDITION JUIN 2019



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'ÉNERGIE  
D'INDRE-ET-LOIRE



territoire  
d'énergie  
INDRE-ET-LOIRE

# RAPPORT DU CONTRÔLE DES CONCESSIONS GAZ - DONNÉES 2017

Glossaire  
Préambule

## 1

### Synthèse - p.5

## 2

### Caractéristiques générales des concessions - p.7

## 3

### Structure des réseaux - p.10

Réseaux de distribution  
Extensions de réseaux  
Renouvellements d'ouvrages  
Abandons d'ouvrages  
Branchements individuels  
Conduites et branchements particuliers  
dans le collectif  
Raccordements finaux

## 4

### Services aux usagers - p.18

Maintenance des ouvrages concédés  
Surveillance des ouvrages concédés  
Incidents d'exploitation  
Evolution des ventes  
Qualité du gaz distribué  
Injection de biométhane

## 5

### Patrimoine - p.25

Analyse comptable  
Compte « droit du concédant »

## 6

### Compte d'exploitation GrDF - p.30

Périmètre péréqué (concessions historiques)  
Périmètre non péréqué (concessions loi SAPIN)

## 7

### Tableaux - p.32

## 8

### Fiches inventaires - p.42

Fiche inventaire du périmètre concédé  
Fiches inventaires des concessionnaires  
Fiches inventaires des communes

# Glossaire et abréviations

<b>AODE</b> .....	Autorité organisatrice de la distribution d'énergie	<b>MPB</b> .....	Moyenne pression de type B (de 400 millibars à 4 bars)
<b>ATRD</b> .....	Accès des tiers aux réseaux de distribution (tarifs d'accès)	<b>MPC</b> .....	Moyenne pression de type C (de 4 bars à 25 bars)
<b>A.Us</b> .....	Appel d'usagers	<b>M/Us</b> .....	Mètres par usager
<b>CDC</b> .....	Cahier des charges	<b>MWh</b> .....	Mégawatt par heure
<b>CGCT</b> .....	Code Général des Collectivités Territoriales	<b>Nb.</b> .....	Nombre
<b>C.I.</b> .....	Conduite d'immeuble	<b>n.c.</b> .....	Non communiqué, données non communiquées
<b>C.M.</b> .....	Conduite montante	<b>n.d.</b> .....	Non disponible, données non disponibles
<b>CRAC</b> .....	Compte-rendu annuel d'activité du concessionnaire	<b>OCG</b> .....	Organe de coupure gaz
<b>Ctrl C</b> .....	Contrôle de concession	<b>Odg</b> .....	Odeur de gaz
<b>Dp</b> .....	Données partielles	<b>PCS</b> .....	Pouvoir calorifique supérieur
<b>DSP</b> .....	Délégation de service public	<b>PCSJ</b> .....	Pouvoir calorifique supérieur journalier
<b>n.f.</b> .....	Non fiable, données non fiables	<b>PDL</b> .....	Point de livraison
<b>GN</b> .....	Gaz naturel	<b>PE</b> .....	Polyéthylène
<b>GRT GAZ</b> ...	Gaz réseau transport de gaz	<b>PEHD</b> .....	Polyéthylène haute densité
<b>GWh</b> .....	Gigawatt par heure	<b>PNR</b> .....	Propane non raccordé (citerne provisoire en attendant la mise en service du réseau)
<b>H.T.</b> .....	Hors taxes	<b>RG</b> .....	Remise gratuite
<b>ICPE</b> .....	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	<b>RGP</b> .....	Recensement général de la population
<b>ICS</b> .....	Information commercialement sensible	<b>RP</b> .....	Recensement de la population
<b>INSEE</b> .....	Institut national de statistiques	<b>RSF</b> .....	Recherche systématique de fuites
<b>kWh</b> .....	Kilowatt par heure	<b>SAEML</b> .....	Société anonyme d'économie mixte locale
<b>k€</b> .....	Kilo euros (milliers d'euros)	<b>S.O</b> .....	Sans objet
<b>Mdg</b> .....	Manque de gaz	<b>TRV</b> .....	Tarif réglementé de vente
<b>M€</b> .....	Millions d'euros		



## LE PRINCIPE DU PAPIER CLIQUABLE

Établir une vraie relation entre l'information sur le papier et des services proposés en temps réel sur Internet grâce à l'application CP Clicker. Cette nouvelle technologie permet de définir des zones cliquables directement incorporés dans les documents et les images. Ces zones cliquables permettent d'accéder à une information complémentaire via un lien (sites web, pdf, réseaux sociaux, Youtube, mails...).

## Préambule

### Le mot du contrôle des concessions



L'équipe du pôle contrôle des concessions

**Investissements**, pourquoi les concessionnaires doivent-ils **investir**, comment, pour qui, dans quoi, avec quel financement ?

Quel est rôle de l'Autorité concédante dans le processus ?

Les concessions de distribution publique de gaz combustible en réseau doivent, par définition, permettre aux usagers de pouvoir choisir une énergie souple, durable et économique, mais encore faut-il que les réseaux soient présents pour avoir ce choix.

Pour ce faire, il faut donc que les concessionnaires **investissent** dans le développement des réseaux.

Situation difficile surtout dans cette période de grands changements et dans le contexte de la transition énergétique (préservation des ressources, déploiement des énergies vertes, économies d'énergies, coût de celles-ci, etc.)

Les **investissements** ne consistent pas uniquement à étendre les réseaux en déroulant des canalisations, ils permettent aussi de renouveler ou adapter des matériels, de faire évoluer ou modifier les stockages et réseaux.

Rentrant, par définition, dans le patrimoine des communes délégantes, tous les **investissements** doivent être vérifiés et contrôlés par l'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Énergie gaz (AODE), le SIEIL.

Le contrôle est d'autant plus important que les concessionnaires ne sont souvent pas seuls à investir.

Les participations demandées aux pétitionnaires (clients, aménageurs, etc.), les remises gratuites de tranchées ou de branchements, les fonds de


concours des communes et les participations du SIEIL aux subventions d'équilibre, sont autant d'**investissements** dont il faut s'assurer qu'ils soient bien intégrés au patrimoine.

Il est à noter que GrDF a mis en place une plateforme d'information permettant d'avoir un accès aux données des concessions. C'est une avancée importante à souligner pour le contrôle de concession et le signe d'une prise de conscience de la nécessaire transparence due à l'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE) pour le gaz combustible.

Rien n'est figé, tout est perfectible, et cette année encore les concessionnaires nous montrent qu'ils souhaitent progresser sur les informations communiquées.

Les données techniques, commerciales et comptables fournies par chacun d'eux ont fait l'objet d'un contrôle de leur qualité, véracité et cohérence par le SIEIL.

Les concessionnaires ayant apporté des précisions par rapport à l'année précédente, le présent rapport peut indiquer des écarts dans les tableaux dus à l'ajustement et à la fiabilisation des données.

Les fiches d'informations sur chacune des communes distribuées en gaz et les fiches descriptives par concessionnaire sont dorénavant dématérialisées et accessibles par internet via l'application « CP clicker » ou sur simple demande auprès du pôle  Contrôle de concession.

À toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne lecture.

De g. à d. : Pascal BARROUX : Responsable du service gaz,  
Sophie NICOLAS : Directrice Générale des Services,  
Joris BARBIER : Responsable système d'information géographique,  
Marie LEFORT : Responsable du pôle contrôle des concessions



# 1

## Synthèse des remarques du SIEIL aux concessionnaires

### — Points positifs sur l'exercice 2017

#### Pour GrDF

- > Un âge moyen des infrastructures de distribution globalement plutôt jeune (85,5 % des réseaux ont moins de 30 ans) ;
- > Un niveau d'information suffisant pour obtenir une bonne vision des éléments associés aux travaux ;
- > Un taux d'incidents rapporté au nombre d'utilisateurs qui reste contenu sur les 5 derniers exercices.

#### Pour Sorégies

- > Un niveau d'**investissement** toujours important tant en créations qu'en extensions de réseaux ;
- > Un niveau d'**investissement** tout aussi important du SIEIL (**investissement**) et des communes (fonds de concours) pour valoriser leurs territoires par de nouveaux réseaux ;
- > Un nombre d'incidents maîtrisé ;
- > Un effort de fiabilisation de l'inventaire comptable, et notamment s'agissant de la valorisation des remises gratuites de biens.

#### Pour Butagaz

- > L'absence d'incidents constatés ;
- > Une transparence du délégataire sur la surveillance et la maintenance des biens concédés.

#### Pour Primagaz

- > La qualité des informations disponibles dans les bases techniques transmises ;
- > Une transparence sur l'activité de surveillance et de maintenance des ouvrages en concession ;
- > Une baisse du taux d'ouvrages de raccordements improductifs.



# — Points à améliorer pour l'exercice 2018

## Pour GrDF

### > L'inventaire technique des branchements individuels

NOTA : Inventaire non fiable

Action demandée :

Fourniture de l'inventaire exhaustif et fiable

### > Parc de robinet de réseau incluant les vannes « non utiles » à l'exploitation

Action demandée :

Communiquer l'intégralité du parc

### > Surveillance et maintenance ouvrage par ouvrage (robinets, postes de détente DP et ouvrages collectifs d'immeuble)

NOTA : Détail des opérations non fourni par GrDF

Action demandée :

Communiquer au SIEIL un état exhaustif relatif à la surveillance et la maintenance à un niveau de précision pourtant nécessaire à une appréciation objective des obligations de GrDF vis-à-vis des exigences réglementaires.

### > Les régulateurs de pression

NOTA : Les régulateurs de pression équipant les branchements présentent une grande fragilité puisqu'ils constituent 52 % des équipements en défaut au titre de l'exercice 2017.

Action demandée :

GrDF devra faire un point de situation sur le contrôle des régulateurs et les mesures prises pour remédier au problème (programme de remplacement, investissements, etc.)

### > Les branchements collectifs et ouvrages collectifs d'immeuble

NOTA : Absence d'inventaire fiable

Action demandée :

Mettre en cohérence les inventaires comptables et techniques.

### > Le compte d'exploitation

NOTA : GrDF a transmis un compte de régulation qui ne correspond pas aux normes comptables

Action demandée :

Communication d'un compte d'exploitation aux normes demandées.

## Pour Sorégies

### > Inventaire technique des branchements particuliers et des branchements collectifs

NOTA : Absence d'inventaire fiable

Action demandée :

Fourniture d'un inventaire technique fiable corrélé par l'inventaire comptable

## Pour Butagaz

### > Les branchements improductifs

NOTA : Le nombre de branchements improductifs ne diminue toujours pas posant la question de l'équilibre économique du service de distribution sur la commune

Action demandée :

Le concessionnaire devra préciser impérativement sa stratégie pour promouvoir le service du gaz.

### > L'inventaire comptable des biens concédés

NOTA : L'insuffisance des informations disponibles conduit à s'interroger sur la qualité et la gestion durable des actifs immobilisés

Action demandée :

Fourniture d'un état fiable des actifs immobilisés

## Pour Primagaz

### > L'inventaire comptable

NOTA : L'inventaire comptable remis ne permet pas de disposer d'un niveau d'information suffisant et semble avoir fait l'objet ces dernières années de nombreux ajustements.

Action demandée :

Fourniture d'un inventaire comptable fiable



# 2

## Caractéristiques générales des concessions

**Fin 2017, ce sont 105 communes (dont Chatillon-sur-Indre [36]) qui ont transféré leur compétence gaz au SIEIL.**

Il est à noter que le chiffre de 105 communes est constant, masquant cependant des mouvements administratifs et comptables.

Les remarques suivantes sont donc à prendre en compte :

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Métropole est devenue Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE) au titre de la compétence énergie de la Métropole pour Druyes et Saint Étienne-de-Chigny, en conséquence, ces communes n'apparaissent plus dans le rapport du contrôle gaz ;
- Le 9 février 2017, Yzeures-sur-Creuse a transféré sa compétence gaz au SIEIL pour la construction de réseaux gaz dans le cadre de la réhabilitation du quartier de la gare et du projet de construction d'un Éco-quartier. Le contrat de concession pour Yzeures-sur-Creuse ayant été signé, avec Sorégies, le 5 septembre 2018 à l'issue d'une mise en concurrence dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) la commune n'apparaîtra pas dans le présent rapport ;
- Le 16 mai 2017, la ville de Chinon a transféré sa compétence gaz au SIEIL, la ville apparaît donc dans le rapport 2017, avec GrDF comme concessionnaire.

Sur les 105 communes en portefeuille (cf tableau n°17 pages 39 et 40) 33 communes ont un réseau en gaz naturel et 40 communes disposent d'un ou plusieurs réseaux autonomes en gaz propane.

La commune de Lémeré n'apparaît pas dans le présent rapport car celle-ci ne dispose pas de concessionnaire, la procédure de DSP n'ayant pas abouti.

31 communes concédées fin 2017 n'apparaissent pas dans le rapport car elles ne sont pas desservies en gaz au 31 décembre 2017, les travaux de création de réseaux étant en cours ou encore au stade des études :

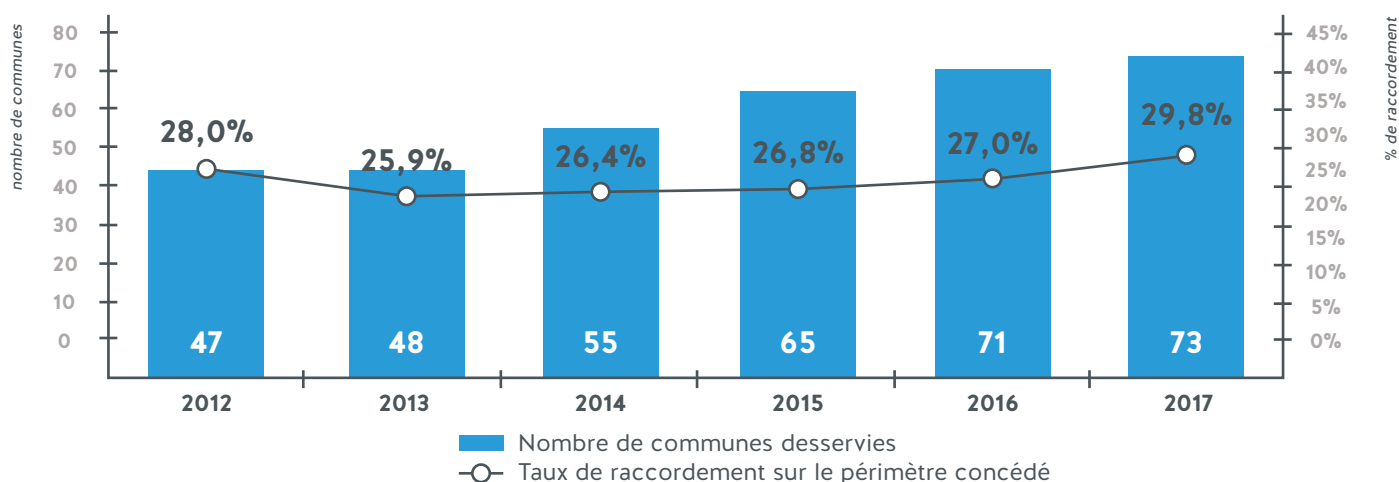
Antogny-le-Tillac, Assay, Athée-sur-Cher, Autrèche, Beaumont-Village, Bridoré, Chédigny, Cheillé, Cinais, Ciran, Continvoir, Dierre, Draché, Esves-le-Moutier, Gizeux, Lerné, Les Hermites, Mosnes, Neuvy-le-Roi, Parçay-sur-Vienne, Rivarenes, Saint Antoine-du-Rocher, Saint Christophe-sur-le-Nais, Saint-Flovier, Saint-Patrice (devenue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 commune déléguée de la commune nouvelle de Côteaux-sur-Loire), Saint Quentin-sur-Indrois, Sainte Catherine-de-Fierbois, Seuilly, Sublaines, Thizay et Villaines-les-Rochers

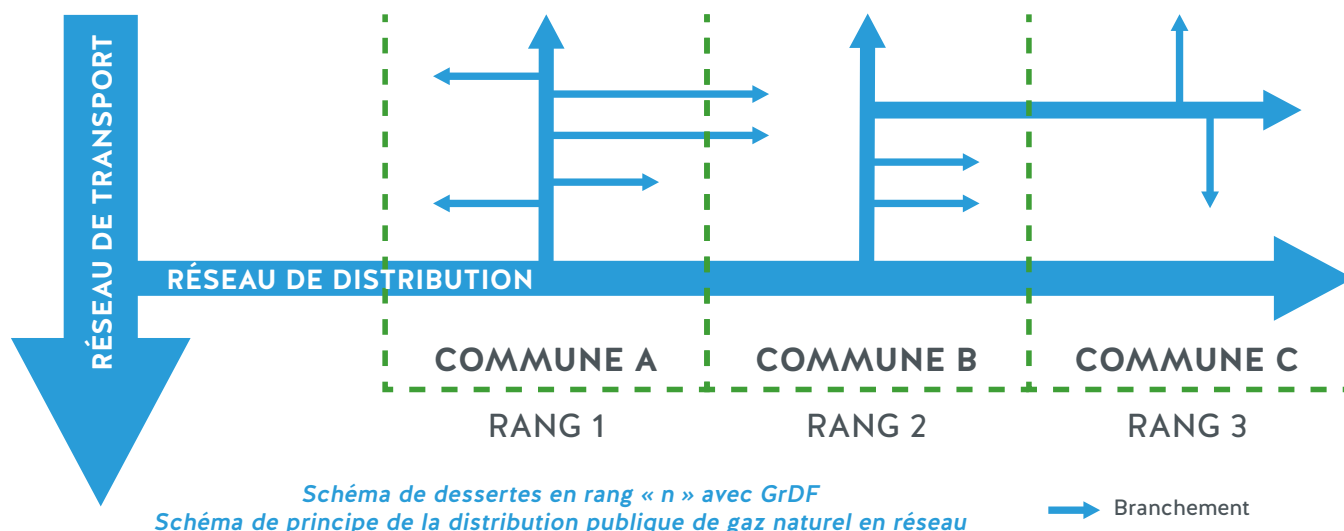
À noter, la commune de Panzoult dispose d'une concession en gaz naturel avec GrDF et d'une concession en gaz propane avec Sorégies.

En 2017, 5 concessions ont été attribuées par le SIEIL à Sorégies pour les communes d'Antogny-le-Tillac, Cheillé, Continvoir, Lerné et Saint Christophe-sur-le-Nais.

À signaler, pour GrDF le début du déploiement du compteur communicant GAZPAR fin 2017.

Évolution du périmètre des concessions SIEIL





**> Concessions historiques de distribution publique du gaz naturel en réseau**

Dites « historiques » ces concessions ont été mises en place sans procédure de mise en concurrence dans le cadre de la Loi de nationalisation n°46.628 du 8 avril 1946 modifiée et de ses textes d'application.

Ces concessions sont exploitées par GrDF pour 29 communes (cf tableau n°17 page 39).

**> Concessions mises en place dans le cadre d'une délégation de service public de la distribution publique du gaz naturel en réseau :**

Ces concessions ont fait l'objet d'une procédure de mise en concurrence dans le cadre de la Loi Sapin n°93.122 du 29 janvier 1993 modifiée et du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Exploitées par GrDF, les communes de Panzoult (pour le hameau de la Garnauderie), Saché, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny sont ainsi en délégation de service public.

L'alimentation en gaz naturel se fait à partir de postes de livraison du réseau de transport de gaz.

**> Concessions mises en place dans le cadre d'une délégation de service public de la distribution publique du gaz propane en réseau**

Ces concessions ont fait l'objet de procédures de mise en concurrence pilotées par le SIEIL.

Fin 2017, Butagaz, Primagaz et Sorégies (distributeurs et fournisseurs de gaz propane) sont les 3 concessionnaires en propane pour le SIEIL.

Butagaz dessert la commune de Neuville-sur-Brenne et Primagaz la commune de Nouzilly.

Sorégies est concessionnaire pour 69 communes. (cf tableau n°17 page 40)

Site de stockage Ligré



**Le périmètre concédé (Indre-et-Loire et Châtillon-sur-Indre) à fin 2017,**

**couvre 2 450 km** 

---

**pour 157 906 habitants** 



**18 723 points de livraisons pour 65 537 résidences principales**



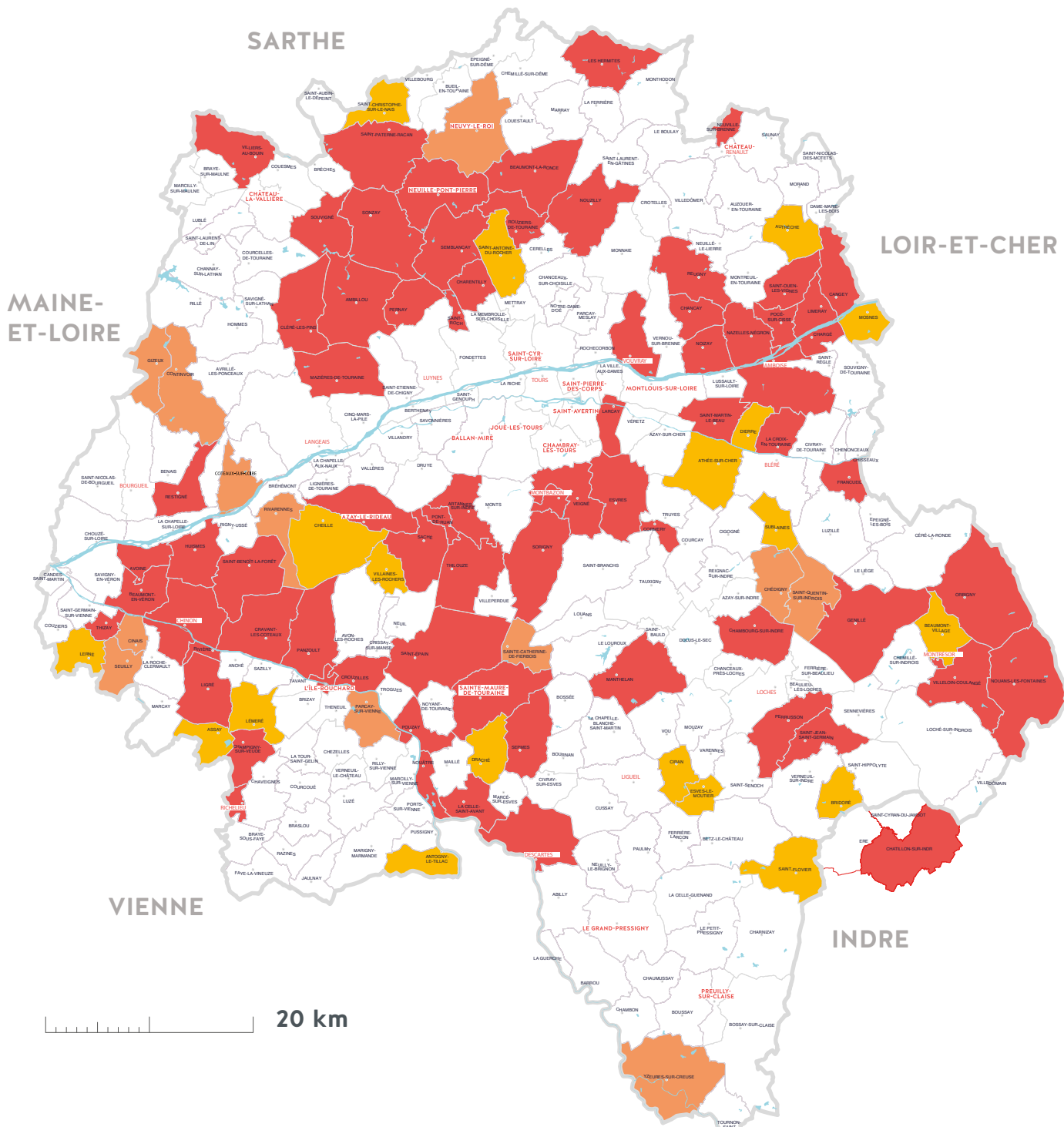
**29,8 % de taux de raccordement**

cf tableau n°1 page 32.



# Les distributions publiques du gaz concédées par le SIEIL - Année 2017

LES DISTRIBUTIONS PUBLIQUES DU GAZ CONCÉDÉES PAR LE SIEIL - FIN 2017



- Aucun réseau de distribution en gaz (19 communes)
- Présence d'un réseau privé de distribution de gaz (12 communes)
- Présence d'un réseau public de distribution de gaz (74 communes)

Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, décembre 2017

# 3

## La structure des réseaux

Les canalisations des réseaux et des branchements sont suivies selon leur niveau de pression d'utilisation, les matériaux employés et leur année de mise en service.

Les informations sont données par les concessionnaires dans le cadre du contrôle annuel des concessions.

**Réseaux de distribution**  
• Par niveau de pression



**2 pressions sont utilisées**

(cf tableau n°3 page 32) :

- la moyenne pression de type B (MPB de 400 mbar à 4 bars) ;
- la moyenne pression de type C (MPC de 4 bars à 25 bars)

Fin 2017, les concessionnaires exploitent 659,5 km (96,9 % des 680,5 km des réseaux de distribution du SIEIL) en MPB.

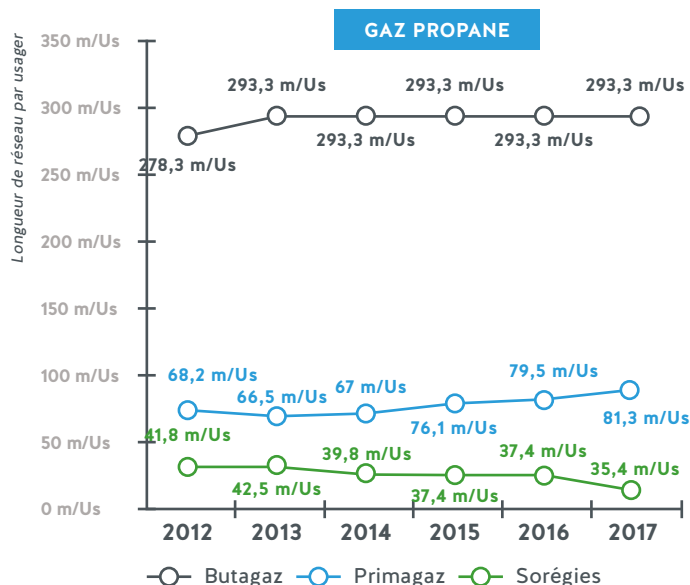
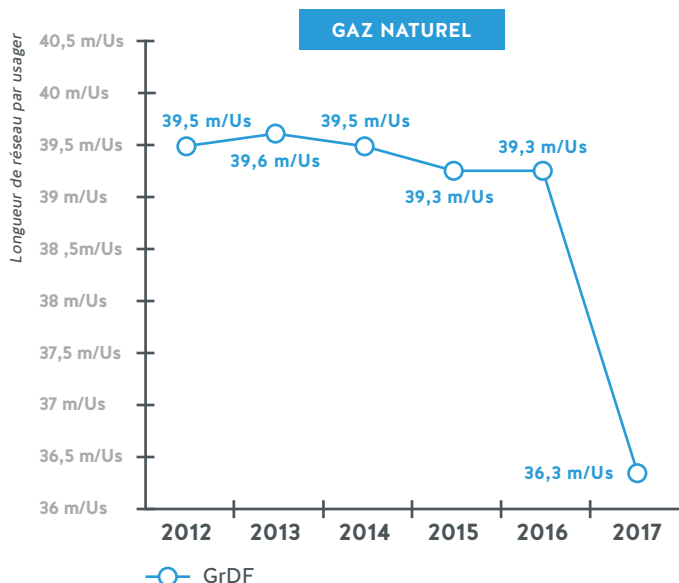
La MPC sert, pour 21 km (en acier) soit 3 % des réseaux, au transit du gaz, uniquement en 2016 pour GrDF.

En 2017, GrDF a étendu son réseau en MPB de 4,7 km pour 384 k€ soit 81,74 € le mètre (en 2016, 6 km pour un coût de 529 k€ soit 88,16 € le mètre).

Sorégies, pour les créations et extensions de réseaux, a investi 298 k€ pour 3,5 km de réseau (en 2016, 496 k€ pour 4,8 km).

En 2017, Sorégies a construit des réseaux en premier établissement sur les communes de Beaumont-Louestault/commune déléguée de Beaumont-La-Ronce (Centre-bourg), Mazières-de-Touraine (réhabilitation thermique lotissement existant Val Touraine Habitat), Villiers-au-Bouin (reprise du réseau existant de Val Touraine Habitat), Manthelan (reprise des réseaux existants de Val Touraine Habitat et Touraine Logement) et Mosnes (desserte lotissement).

Évolution linéaire réseau/usager (en mètre par usager m/Us) gaz naturel et propane au 31/12/2017





## Réseaux de distribution

• Par matériaux



Les canalisations des réseaux et les branchements sont majoritairement réalisés en polyéthylène (PE).

Matériau souple qui limite la pose de raccords susceptibles d'être à l'origine de fuites, d'une durée de vie estimée à une centaine d'années, le polyéthylène est dorénavant le plus utilisé.

L'acier et le cuivre sont aussi employés.



Pose en fourreau d'un PE 63 mm

Fin 2017, avec 634,2 km, GrDF représente 93,2 % (93,4 % en 2016) des réseaux en service sur les concessions du SIEIL, toutes pressions et matériaux confondus.

Sorégies exploite 42 km (38,3 km en 2016) de réseau, Butagaz 1,2 km et Primagaz 3 km (2,5 km en 2016).

592,7 km (557,1 km fin 2016) de canalisations sont en PE sur le périmètre du SIEIL soit 87,1 % des réseaux (cf tableau n° 4 page 33).

Fin 2017 sur le périmètre du SIEIL, GrDF exploite 87 km (78,1 km fin 2016) de réseau en acier.

Cette augmentation significative s'explique par l'entrée de Chinon dans le périmètre du SIEIL, avec 9,7 km.

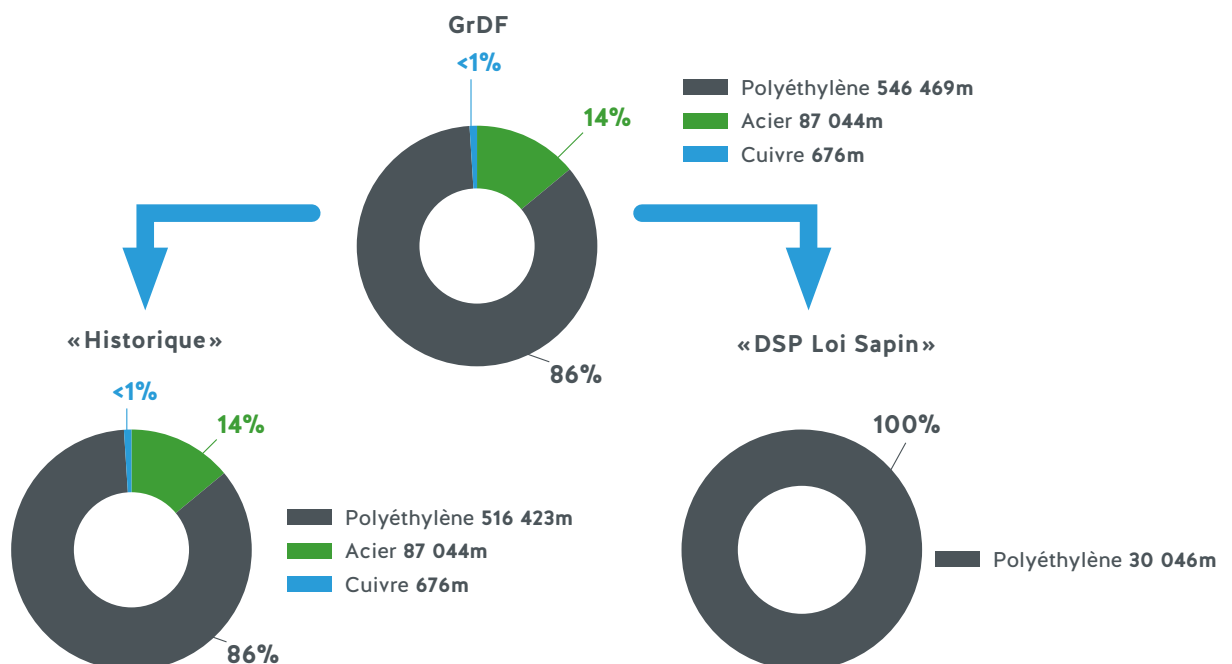
Amboise représente 36 % des canalisations en acier, avec 31,9 km, Nazelles-Négron 14,8 % avec 12,9 km et Chinon 11,1 % avec 9,7 km.



Réseau gaz naturel aérien provisoire

Fin 2017, sur les 676 mètres de canalisations cuivre de GrDF sur le périmètre du SIEIL, 666 mètres sont sur Amboise soit 98,5 % du périmètre cuivre de GrDF.

### Linéaire réseau par type de matériaux pour GrDF au 31/12/2017



## LA PROTECTION CATHODIQUE DES CANALISATIONS EN ACIER

L'acier des canalisations pouvant être corrodé par la nature du terrain, il doit être protégé activement par un système de protection cathodique.

Les mesures de potentiel sur les canalisations acier permettent de s'assurer que la protection cathodique est efficace.

Les défauts dans les mesures sont déclarés annuellement à la DRÉAL CENTRE à Orléans en 3 catégories :

Niveau 1	Non-conformité majeure	Écart important présentant un risque sérieux de fuites consécutives à la corrosion des réseaux
Niveau 2	Non-conformité moyenne	Écart concernant une exigence non traitée, traitée partiellement ou mettant en cause la fiabilité des résultats de mesure, mais n'ayant pas d'incidence sur la corrosion des réseaux
Niveau 3	Non-conformité mineure	Écart concernant une exigence devant être davantage formalisée ou précisée

### NOTA :

Des canalisations en acier peuvent être posées sur plusieurs communes et être protégées par une protection cathodique installée sur une autre commune n'ayant pas transféré sa compétence au SIEIL. Les canalisations sont donc protégées et contrôlées, les mesures de potentiel n'apparaissant pas dans les éléments du contrôle transmis par le concessionnaire.

Seul GrDF exploite des canalisations en acier.

En 2017, GrDF a réalisé des mesures de potentiel sur les 229 prises de potentiel réparties sur 19 communes.

### POINT DE VIGILANCE

*Les résultats des mesures n'ont pas été communiqués pour 2017.*

## Réseaux de distribution

• Par âge du réseau

Les réseaux sont suivis sur 3 périodes : Inférieur à 30 ans, de 30 à 45 ans et plus de 45 ans.

Pour GrDF, sur le périmètre des concessions SIEIL, les réseaux en gaz naturel se répartissent comme suit :

	PE		Acier		Cuivre		TOTAL	
	Longueur (km)	%	Longueur (km)	%	Longueur (km)	%	Longueur (km)	%
Moins de 30 ans	524,3	82,7	18	2,8	*2	0	542,3	100
De 30 à 45 ans	22,1	3,5	44,1	6,9	0	0	66,2	100
Plus de 45 ans	*1	0	24,9	3,9	0,7	0,1	25,7	100
<b>TOTAL</b>	<b>546,4</b>	<b>-</b>	<b>87,1</b>	<b>-</b>	<b>0,7</b>	<b>-</b>	<b>634,2</b>	<b>100</b>

\*1 : 32 mètres      \*2 : 3 mètres

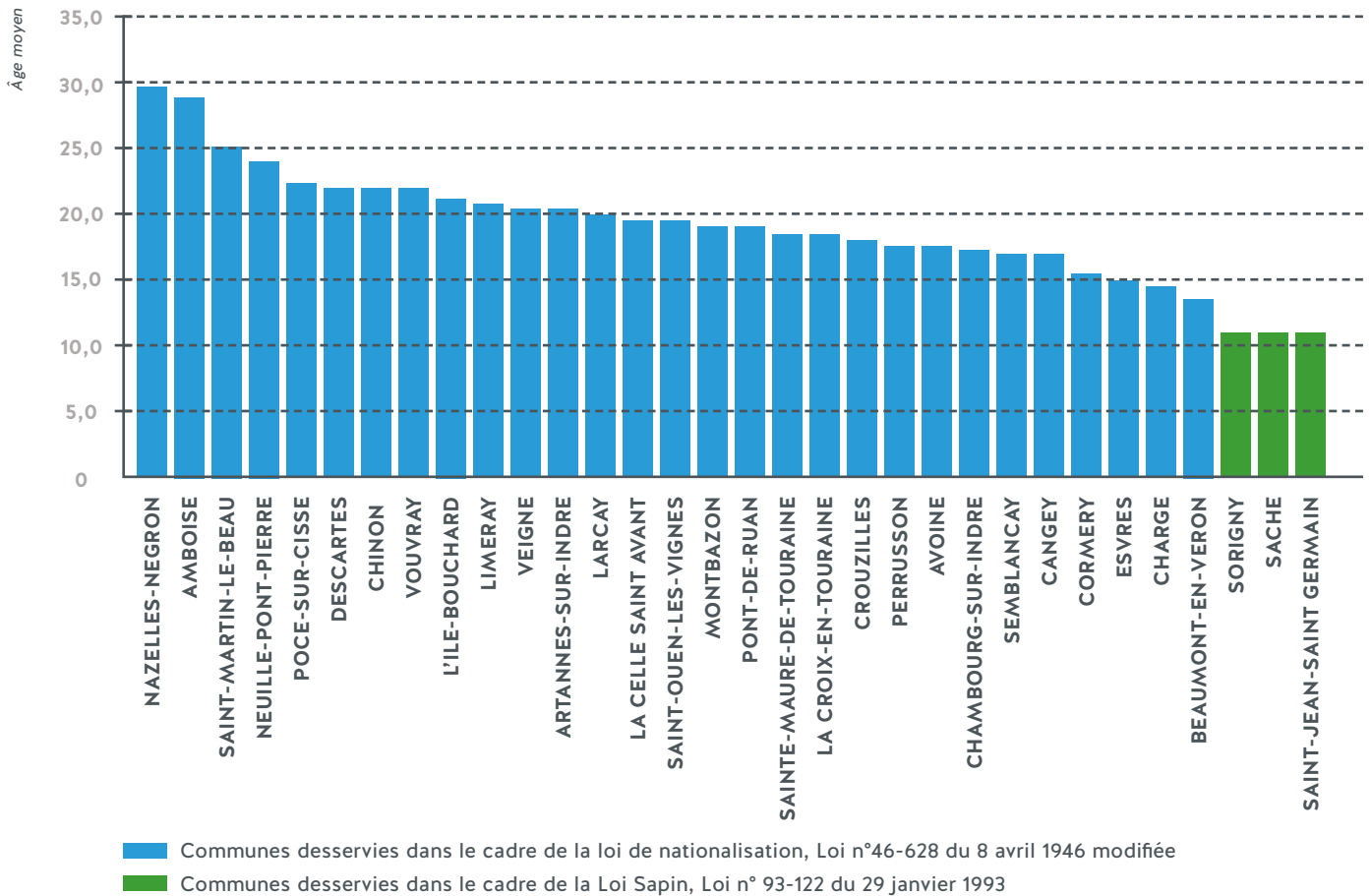
Les réseaux exploités par GrDF ont en moyenne 21,1 ans (20 ans en 2016) dû au glissement naturel annuel.

C'est une moyenne, le PE ayant 18 ans de moyenne, le cuivre 61 ans et l'acier 38 ans.

Les réseaux de plus de 45 ans représentent 25,7 km (16,1 km en 2016) dont 24,9 km en acier (soit 97,3 %) et 666 m en cuivre.

Les réseaux construits dans le cadre des concessions en délégation de service public (4 communes avec GrDF en gaz naturel et 33 communes en gaz propane avec Butagaz, Primagaz et Sorégies) sont les plus récents.

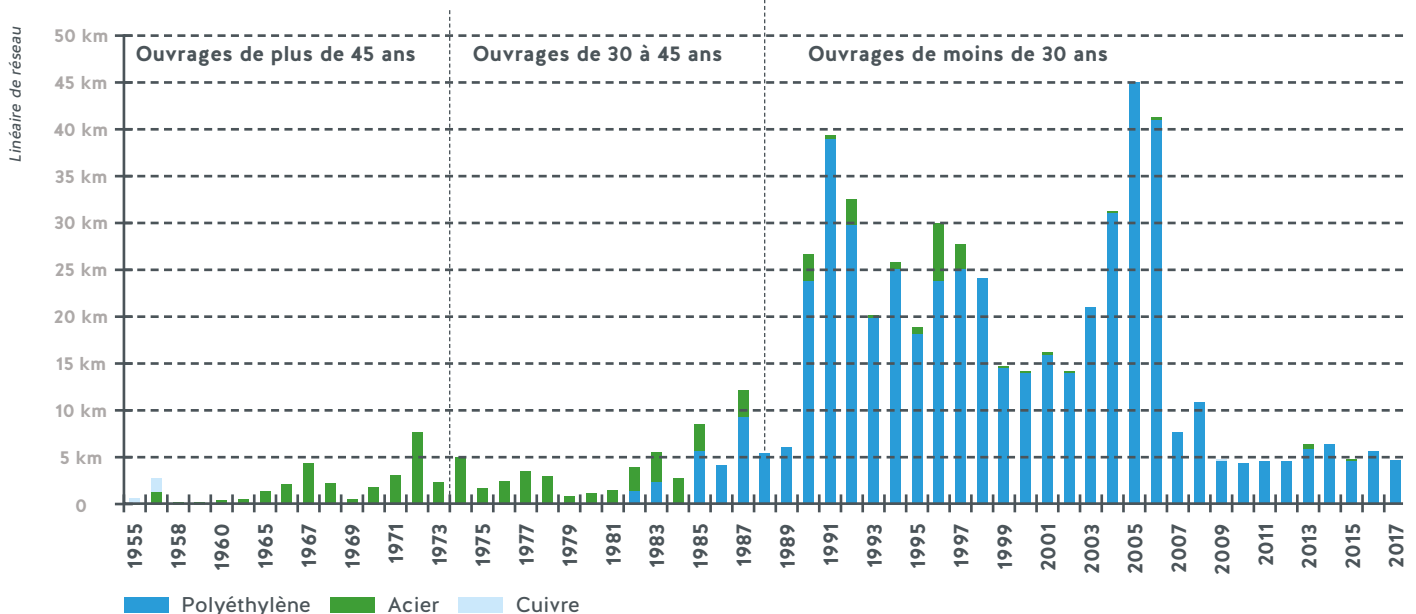
### Répartition des communes en gaz naturel GrDF selon l'âge moyen de leurs réseaux au 31/12/2017



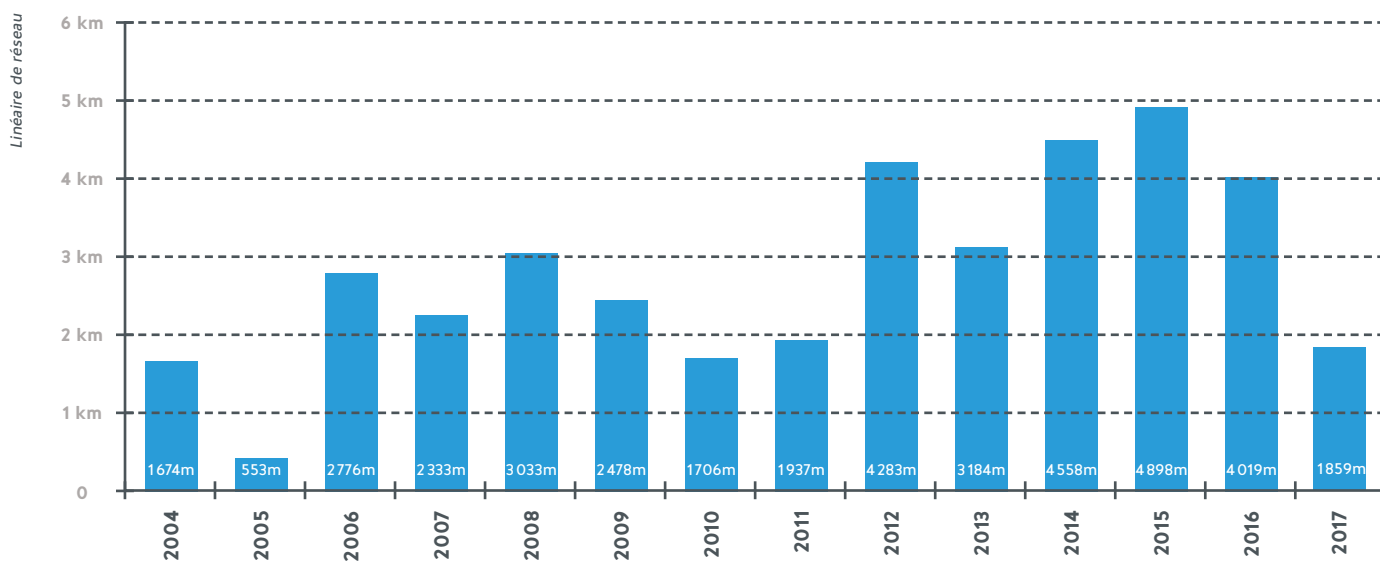
■ Communes desservies dans le cadre de la loi de nationalisation, Loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée  
 ■ Communes desservies dans le cadre de la Loi Sapin, Loi n° 93-122 du 29 janvier 1993

NOTA : Le réseau pour Panzoult étant sur l'île-Bouchard, la commune n'apparaît pas sur le graphique.

### Répartition du linéaire GrDF par année de pose et par matériaux (inventaire technique) au 31/12/2017



### Répartition du linéaire Sorégies par année de pose (inventaire technique) au 31/12/2017



Les investissements des concessionnaires sont souvent considérés comme ne servant qu'à étendre les réseaux.

Ils ont cependant bien d'autres fonctions comme :

- De renouveler ou adapter des matériels (ex : Compteur GAZPAR) avec des équipements plus performants, non pas que les anciens soient obsolètes ;
- De faire évoluer les capacités de stockage d'un site propanier pour accompagner le développement des réseaux ou changer une canalisation qui serait devenue sous-dimensionnée pour le débit demandé ;
- De modifier un réseau à la demande de la Collectivité pour la construction d'un ouvrage ce qui peut conduire à l'abandon d'un ouvrage récent ;
- D'anticiper un développement urbain ou industriel en profitant de travaux connexes pour étendre un réseau en prévision ;
- D'assurer la réinjection de bio-méthane et/ou d'hydrogène pour proposer dans nos réseaux de l'énergie verte ;
- D'alimenter des stations-service proposant du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV de type Comprimé [GNC] ou liquéfié [GNL]).





# Extension des ouvrages

(cf tableau n°6 page 33),

**Une extension de réseau se fait à partir d'un réseau existant pour de nouveaux branchements ou pour anticiper un usage à venir (projet de ZA, ZAC, lotissement, implantation d'entreprise, site de réinjection de biométhane, etc.).**

C'est un **investissement** du concessionnaire avec une participation du demandeur et, si besoin (après étude et accord), une participation de la Collectivité (la commune par un fonds de concours et le SIEIL en **investissement**).

Il est à noter que le coût du mètre linéaire posé varie considérablement selon les conditions de pose (nature de la chaussée, accotement meuble ou trottoir, centre-ville ou campagne, etc.).

GrDF a étendu les réseaux de 4,7 km (5,9 km en 2016), pour un **investissement** de 382,7 K€ (529,6 k€ en 2016) soit 81,74 € du mètre).

Sorégies a étendu les réseaux de 3,5 km (4,8 km en 2016) pour un **investissement** de 297,7 k€ (496,1 k€ en 2016).

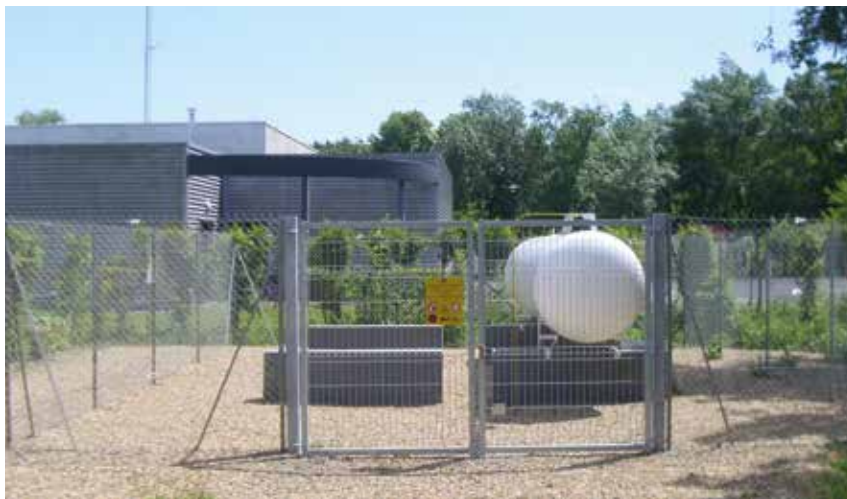
Primagaz a étendu le réseau sur Nouzilly de 545 mètres pour 95 k€ par une interconnexion de trois réseaux.



**Cet investissement a permis de supprimer deux sites de stockage pour une économie de maintenance et de ne conserver qu'un seul site de stockage à avitailler.**



Pose réseau en PE



Site de stockage NOIZAY

# Renouvellement des ouvrages

**Par ouvrages, il faut comprendre les conduites de distribution, les conduites montantes et les conduites d'immeubles ainsi que les branchements individuels, les branchements collectifs et les postes de détentes.**

Une canalisation existante ancienne ou présentant un défaut ou n'ayant plus les bonnes caractéristiques techniques (débit, pression) peut être remplacée par une nouvelle canalisation, il s'agit alors d'un renouvellement.

Pour les délégataires propane, leurs réseaux sont trop récents pour leur renouvellement.

À ce jour, les seuls renouvellements d'ouvrage sur les réseaux propane ont consisté en des modifications de sites de stockage propane pour une augmentation de capacité avec ajout de cuves ou changement de site de stockage.

GrDF a renouvelé 493 mètres (260 m en 2016) de canalisations pour un **investissement** de 155 k€ (47,5 k€ pour 2016) soit 314,2 € le mètre.

GrDF a procédé au renouvellement de 12 branchements individuels pour un **investissement** de 37 k€, de 6 branchements collectifs pour 51 k€ et de 6 ouvrages collectifs d'immeubles pour 12,8 k€.

# Abandon d'ouvrages

L'abandon d'ouvrages concerne les canalisations du réseau mais aussi les conduites montantes et les conduites d'immeubles ainsi que les branchements individuels, les branchements collectifs et les postes de détente (sur le gaz naturel).

L'abandon est réalisé dans le cadre du développement des réseaux, du déplacement d'un ouvrage (ex : pour la création d'un giratoire) ou de l'adaptation et/ou de la modernisation des ouvrages.

L'abandon d'une conduite de distribution signifie que la canalisation a été soit retirée, soit neutralisée et laissée dans le sol ou réutilisée pour un autre usage.

Le suivi cartographique des canalisations abandonnées permet de renseigner très rapidement les maîtres d'ouvrages et exécutants qui pourraient découvrir la canalisation lors de travaux, celle-ci n'étant plus recensée au titre du décret anti-endommagement cité page 20.

En 2017, seul GrDF a abandonné des ouvrages (cf tableau n° 7 page 33), les propriétaires ayant des ouvrages plus récents, ne nécessitant pas de modifications ou déplacements.

Les travaux ont essentiellement concerné la commune d'Amboise sur des ouvrages de plus de 30 ans.

Les canalisations abandonnées sont répertoriées dans la cartographie de GrDF.

## Branchements individuels

**Un branchement individuel comprend la canalisation reprise sur la canalisation principale (réseau), le coffret gaz et ses accessoires (coupure, détendeur, comptage et sécurité). Les branchements individuels ont été estimés à partir des données du service rendu aux usagers transmises par les concessionnaires.**

### Butagaz :

Pour Butagaz, la situation est toujours aussi critique avec un taux d'improductifs de 92,2 % (les branchements sont réalisés et les coffrets posés sans compteurs car il n'y a pas de contrats [clients]).

### POINT DE VIGILANCE

**Malgré ses engagements Butagaz n'a pas fait la promotion de son service et n'a donc pas amélioré sa situation.**

### Primagaz :

Fin 2017, Primagaz exploite 84 branchements (81 en 2016) avec 38 ouvrages actifs, le taux de branchements inactifs passant de 61,7 % en 2016 à 54,8 %.

Les clients de Primagaz sont essentiellement des locataires des bailleurs sociaux qui bénéficient, à ce jour, d'un tarif proche du tarif réglementé de vente (TRV) du gaz naturel.

### Sorégies :

Fin 2017, Sorégies exploite 1 322 branchements individuels avec un taux d'improductifs de 10,1 % contre 13,1 % fin 2016.

Le taux d'improductifs s'explique par la volonté des communes et du SIEIL de proposer, dans les nouveaux lotissements, la desserte de gaz en réseau ; les acquéreurs restent maîtres du choix de leur énergie et ne prennent pas forcément l'option gaz.

### GrDF :

Fin 2017, les branchements individuels, pour GrDF, sont estimés à 17 900 dont 14 000 branchements individuels actifs (cf tableau n°8 page 34).

**GrDF exploite 3 865 branchements particuliers en immeubles collectifs.**

### POINT DE VIGILANCE

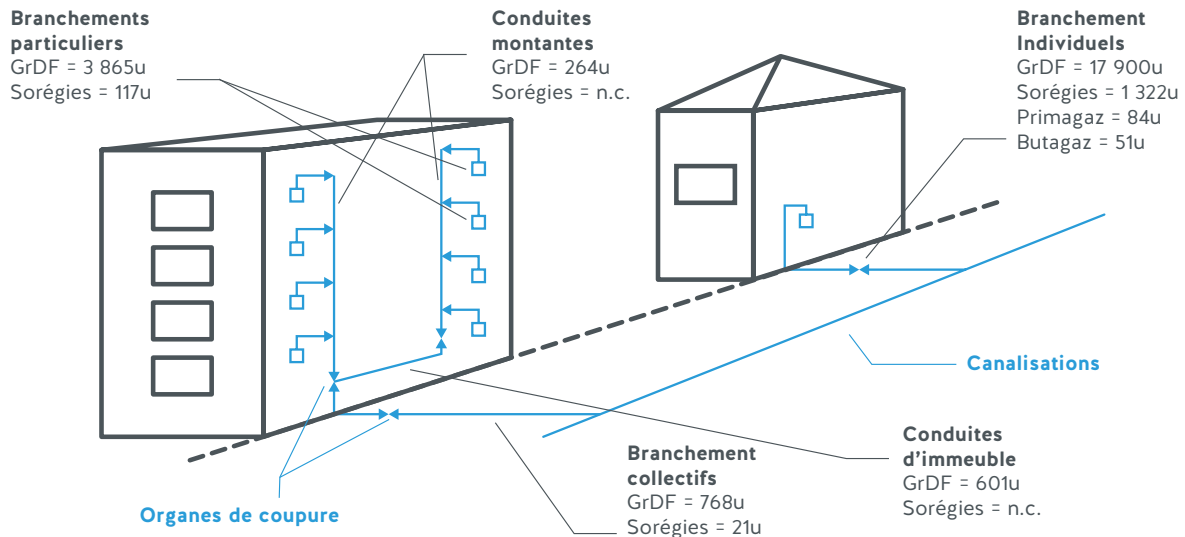
**Concernant les branchements individuels, le SIEIL réitère sa demande à GrDF de procéder au recensement EXHAUSTIF de l'ensemble de ces branchements. A noter que GrDF pourrait à l'avenir arriver à mieux connaître son patrimoine grâce à la pose du compteur type GAZPAR (déploiement opérationnel en 2018).**



# Conduites montantes, conduites d'immeubles et branchements particuliers dans le collectif

Les conduites montantes, les conduites d'immeubles et les branchements particuliers concernent les habitations collectives.

Répartition des branchements et ouvrages au 31/12/2017



Seuls GrDF et Sorégies sont concernés, Butagaz et Primagaz n'ayant pas de branchements collectifs dans leurs parcs.

GrDF disposerait sur le périmètre du SIEIL de 768 branchements collectifs pour desservir 3 865 branchements particuliers (donnée reconstituée) en immeubles collectifs.

## POINT DE VIGILANCE

**Le SIEIL demande à GrDF de recenser EXHAUSTIVEMENT ses branchements particuliers en immeubles collectifs**

Sorégies disposerait (données comptables) de 21 branchements collectifs pour desservir 117 branchements particuliers en immeubles collectifs.

## POINT DE VIGILANCE

**Sorégies devra constituer l'inventaire technique des ouvrages collectifs d'immeubles associés (conduites d'immeubles, conduites montantes, nourrices de compteur, etc.) celui-ci n'ayant jamais été constitué.**

## Raccordements finaux

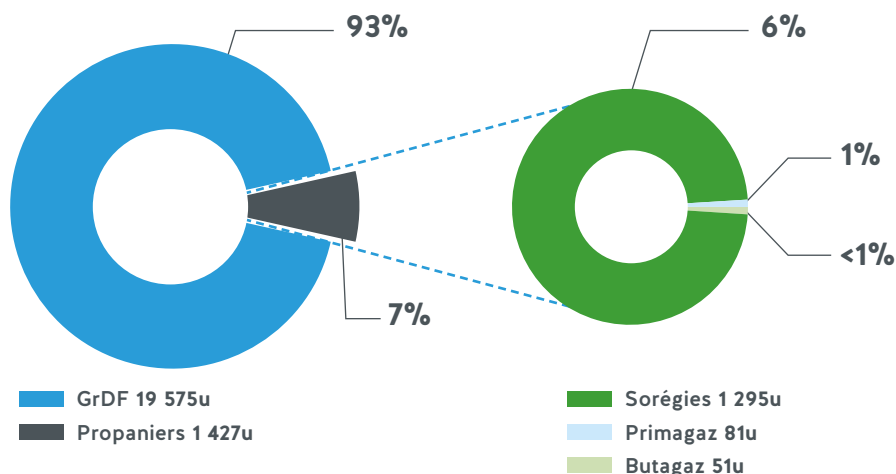
Les raccordements finaux sont la somme des branchements individuels et particuliers sur le périmètre concédé.

Pour GrDF, il y aurait 17 493 ouvrages actifs pour, a priori, plus de 21 730 ouvrages existants. (cf tableau n°9 page 34) soit un taux d'improductifs de 19,5 %.

## POINT DE VIGILANCE

**Les concessionnaires propane devront continuer à fiabiliser leurs inventaires techniques et comptables.**

Répartition des raccordements finaux (actifs et non actifs) selon les délégataires au 31/12/17



Branchement provisoire  
Renouvellement réseau  
sur Amboise

# 4

## Le service aux usagers

### Maintenance des ouvrages concédés

En 2017, le coût de la maintenance des ouvrages concédés s'est élevé à (cf tableau n°11 page 35) :

	2016	2017
Butagaz*	3,7 K€	3,8 K€
GrDF	163,4 K€	147,5 K€
Primagaz	2,8 K€	2,9 K€
Soregies	19,5 K€	22,5 K€

\*avec inclus la fonction URGENCE GAZ

### Surveillance des ouvrages concédés

La surveillance consiste à rechercher les fuites sur les réseaux et les branchements, soit avec des véhicules de surveillance et de recherche (VSR) de fuites, soit à pied avec des détecteurs à main et contrôles visuels.

Les coffrets gaz, les sites de stockage et autres équipements sont aussi contrôlés.



Poste contrôle dans véhicule VSR



Aspersion automatique citerne  
22 tonnes – Site classé ICPE

En 2017, Butagaz a surveillé et contrôlé l'intégralité des deux réseaux, soit 1,2 km, pour un coût de 3,8 k€.

Primagaz a surveillé 3,1 km pour 3,2 k€.

Sorégies a surveillé 11,3 km de ses réseaux soit 27 % des 42 km de réseau en service et dépensé 22,5 k€ pour l'entretien des réseaux et stockages (40 sites et 70 réservoirs).



**Pour 2017, GrDF a fait une recherche systématique de fuite (RSF), essentiellement avec un véhicule de surveillance routière (VSR) sur 305 km soit 48,1 % de son réseau. (cf tableau n°10 page 34).**

GrDF a signalé 12 fuites confirmées dont 4 avec indice important de fuite sur 2 branchements individuels et deux ouvrages en MPB.

Les réparations ont occasionné une coupure de fourniture de gaz pour 2 usagers.



**Pour 2017, GrDF a communiqué ses coûts de maintenance par commune. Cette évolution positive du concessionnaire doit être signalée pour une amélioration du contrôle.**

Les sites de stockage de gaz propane, d'une capacité supérieure à 6 tonnes et inférieure à 50 tonnes de gaz stocké, sont soumis à la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) à la rubrique 4718 « gaz inflammables liquéfiés en réservoirs manufacturés ». Ils sont soumis à un contrôle périodique quinquennal obligatoire.

Les sites de stockage classés ICPE en concession SIEIL sont à jour des contrôles périodiques.

GrDF a procédé en 2017 à la surveillance de 33 ouvrages collectifs d'immeubles (conduites d'immeubles et colonnes montantes) sur 768 ouvrages, soit 5 % du parc (134 ouvrages en 2016).

## Incidents d'exploitation

**Les incidents sur les réseaux sont signalés par les appels extérieurs (usagers, tout public, secours, etc.) et internes (agents des concessionnaires) qui génèrent des bons d'incidents facilitant la traçabilité des interventions. (cf tableau n°12 page 35).**

Fin 2017, GrDF a déclaré 406 bons d'incidents en augmentation de 9 % par rapport à 2016 (369 bons) pour l'ensemble des concessions.

15 bons ont été faits par des agents du concessionnaire dont 13 au titre de la recherche systématique de fuites (RSF).

Le chiffre est à relativiser puisque le périmètre du SIEIL est plus important avec l'arrivée, en 2017, de la commune de Chinon (49 bons, là où Druyes et Saint Étienne-de-Chigny affichaient en général 0) et l'intégration de la RSF dans les chiffres.

À noter qu'Amboise affiche 124 bons d'incident (92 en 2016) soit 30,5 % (24,9 % en 2016) des signalements avec seulement 51 incidents avérés.

Le nombre de bons pour manque de gaz reste stable avec 162 bons en 2017 pour 160 en 2016 avec, entre-autres, 56 bons pour Amboise, 21 pour Chinon, 10 pour Descartes, 9 pour

Nazelles-Négron et 8 pour Veigné.

139 bons d'incident ont pour objet une « fuite de gaz ».

77 signalements sont avérés sur 47 branchements individuels dont 7 sur Amboise et Montbazon, 6 sur Chinon et 5 sur Veigné.

40 bons d'incident font suite à une intervention humaine, dont 28 sur des branchements individuels.

8 incidents sont le fait de travaux de tiers à proximité des réseaux dont 1 incident qui a nécessité la coupure de 62 clients à Chinon.



**Le résultat de l'année 2017 présente une stabilité des signalements (à périmètre constant) et met en évidence l'efficacité de l'action de GrDF dans l'information et la formation des entreprises et collectivités sur la mise en œuvre du décret\* anti-endommagement pour la prévention des agressions des canalisations.**

\*(Décret n° 2012-970 du 20 août 2012 relatif aux travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution et textes d'application)



## POINT DE VIGILANCE

**Pour 2017, GrDF a communiqué sur les équipements en défaut :**

**Globalement 72,5 % de pannes se situent au niveau ou dans les coffrets gaz et 27,5 % sur l'extérieur.**

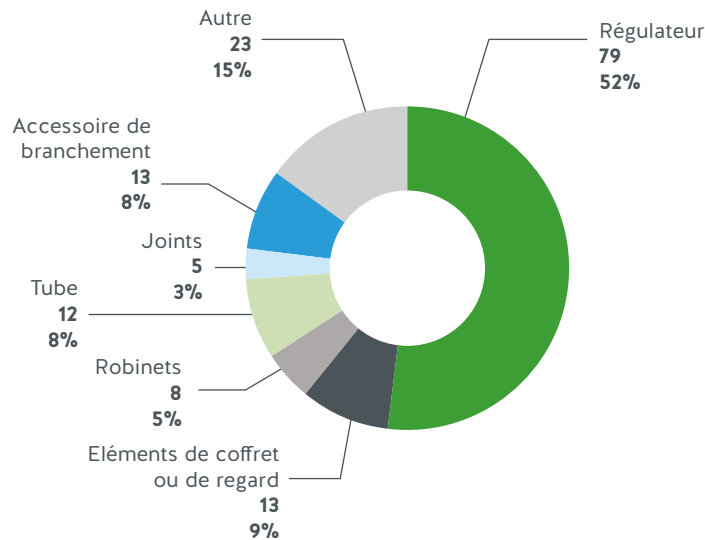
**52 % (43,4 % en 2016) des pannes se produisent sur les régulateurs MPB et 8 % sur les compteurs.**

Pour les travaux à proximité des réseaux, GrDF a traité 1 669 Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) et 418 Déclaration de projet de Travaux (DT).

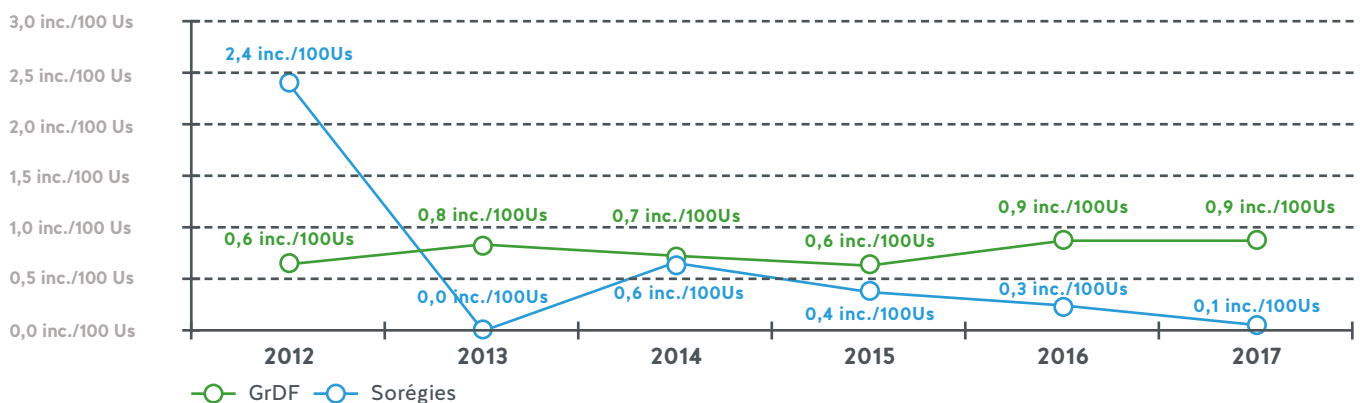
Pour Sorégies ce sont 75 DT, 79 DICT et 88 DT/DICT.



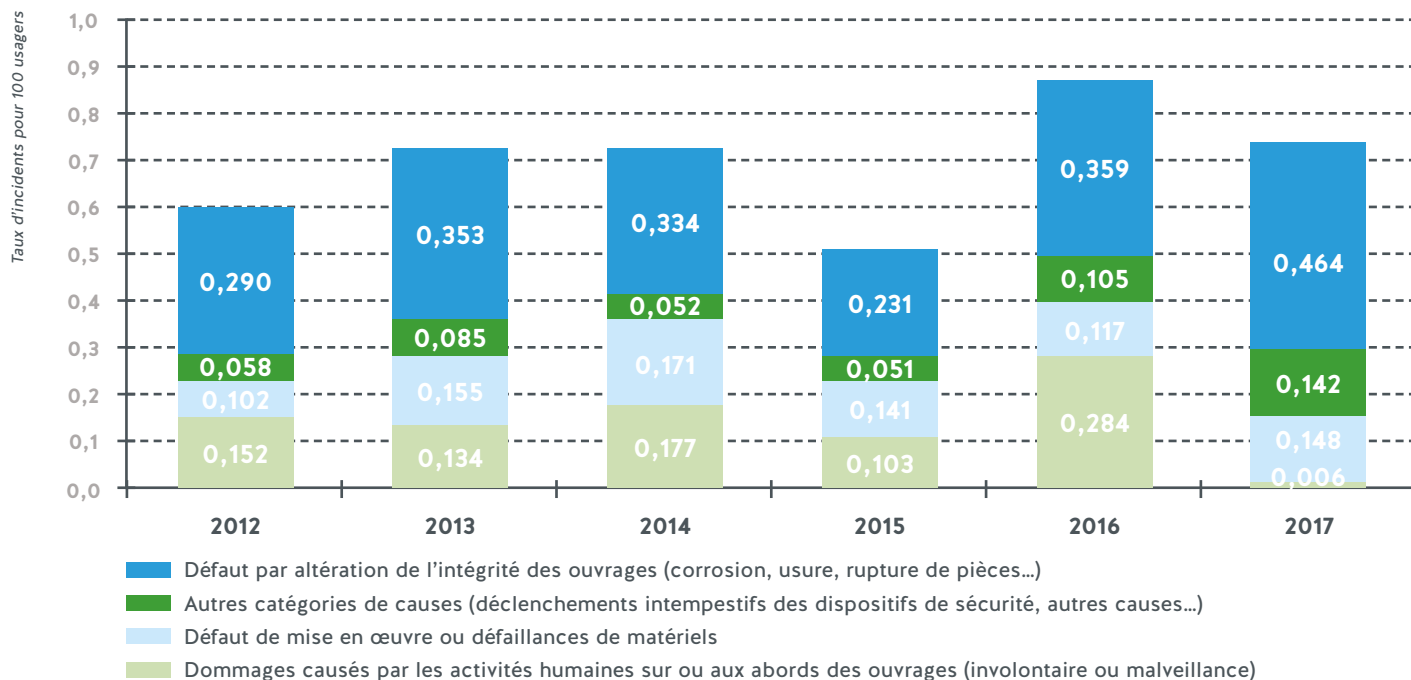
Répartition des équipements en défaut en 2017 (GrDF)



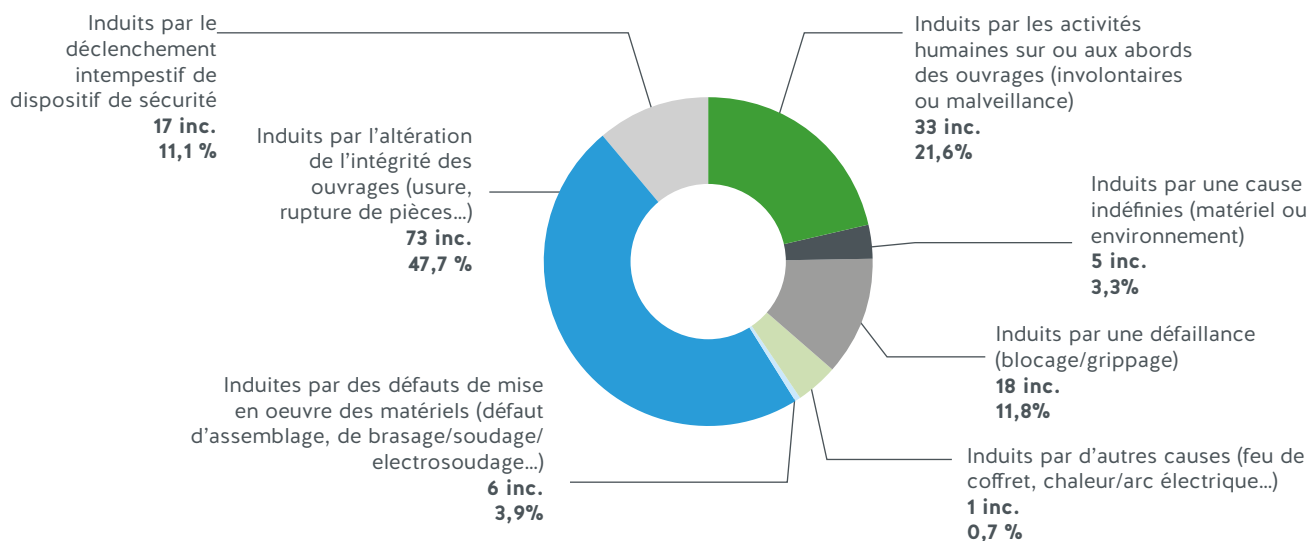
Évolution du nombre d'incidents rapporté au service rendu au 31/12/2017  
(Nombre d'incidents pour 100 Usagers)



**Évolution du nombre d'incidents, par catégorie de cause, rapporté au nombre d'utilisateurs  
(Gaz naturel et propane) au 31/12/2017**



**Typologie des causes d'incidents survenus en 2017 sur les ouvrages concédés à GrDF**



Pour 2017, Butagaz n'a pas enregistré d'appel ou de signalement. Primagaz a enregistré 2 bons d'incidents.

Sorégies, pour sa part, a ouvert 32 bons d'incidents en 2017 contre 20 en 2016.

6 appels de tiers concernaient Azay-le-Rideau, 3 Ambillou et Manthelan.

Pour 8 appels, l'installation intérieure (privée et donc hors concession) était en cause. 11 appels concernaient le comptage, 4 le stockage, 1 le réseau et 6 étaient sans objet.

7 clients ont été coupés suite à un incident.

Sorégies a surveillé avec un véhicule VSR 11,3 km de réseau sur 42 km existants.

Aucune fuite détectée.

# Évolution des ventes

Les données des fournisseurs de gaz naturel (informations commercialement sensibles : ICS) ne sont pas accessibles car elles sont hors du périmètre du contrôle des concessions de la distribution du gaz naturel.

Seule la quantité d'énergie acheminée par le distributeur, GrDF, est communiquée pour le contrôle.

Pour le gaz propane, les concessionnaires sont fournisseurs et distributeurs du gaz.

Les éléments qu'ils transmettent ne permettent pas de dissocier la vente du gaz du coût de sa distribution.

GrDF distribue aux particuliers comme aux professionnels, le gaz naturel vendu par les différents fournisseurs (tarifs réglementés [TRV] et tarifs du marché).

Le gaz naturel alimente 17 493 usagers et le propane 1 230 usagers (1 060 en 2016) (cf tableau n°14 page 36).

Gaz naturel et gaz propane confondus en 2017, les concessionnaires ont distribué 486,4 GWh (436,4 GWh en 2016) de gaz pour 18.723 usagers (16.171 en 2016).

Sorégies distribue 60,4 % du propane sur ses réseaux pour un usage domestique et 39,6 % (38,24 % en 2016) pour un usage commercial, tertiaire, industriel ou agricole.

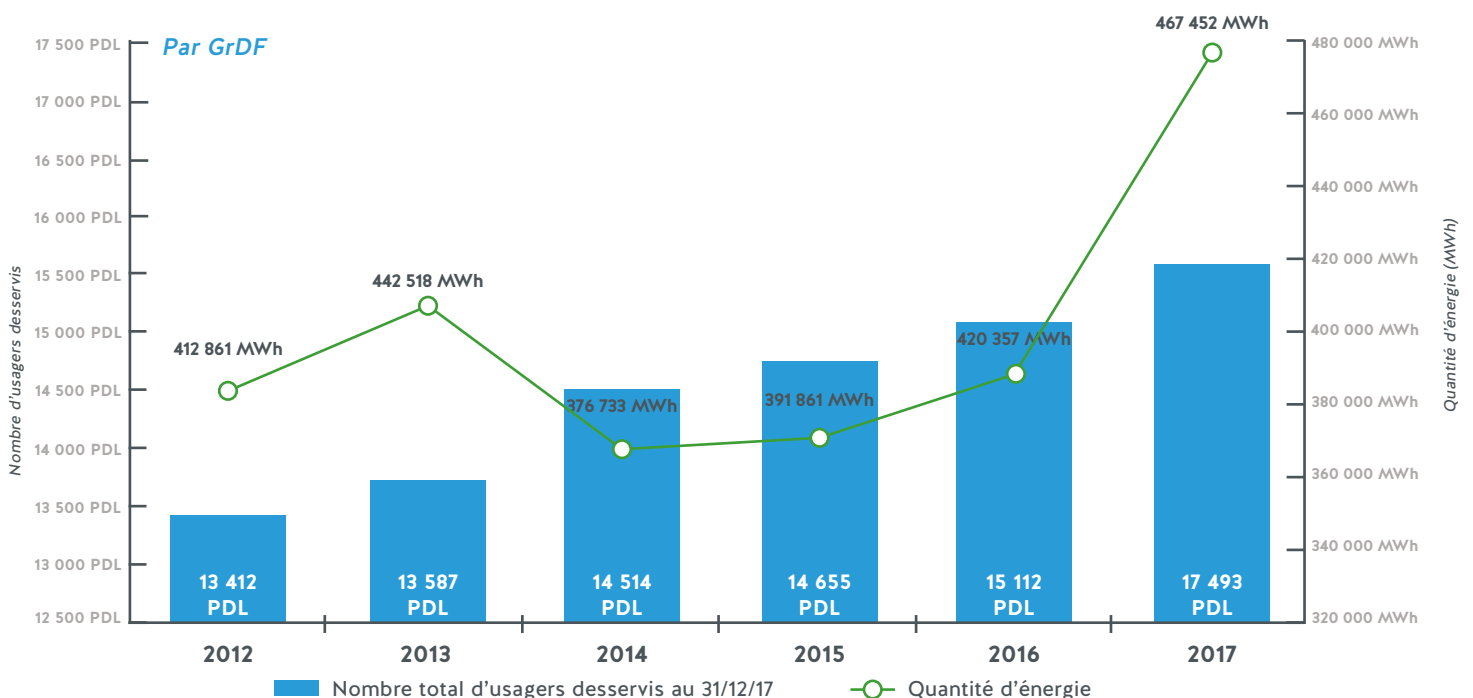
Le gaz naturel représente 96 % de la distribution (96,3 % en 2016), avec 467,5 GWh, contre 4 % pour le gaz propane (3,7 % en 2016).

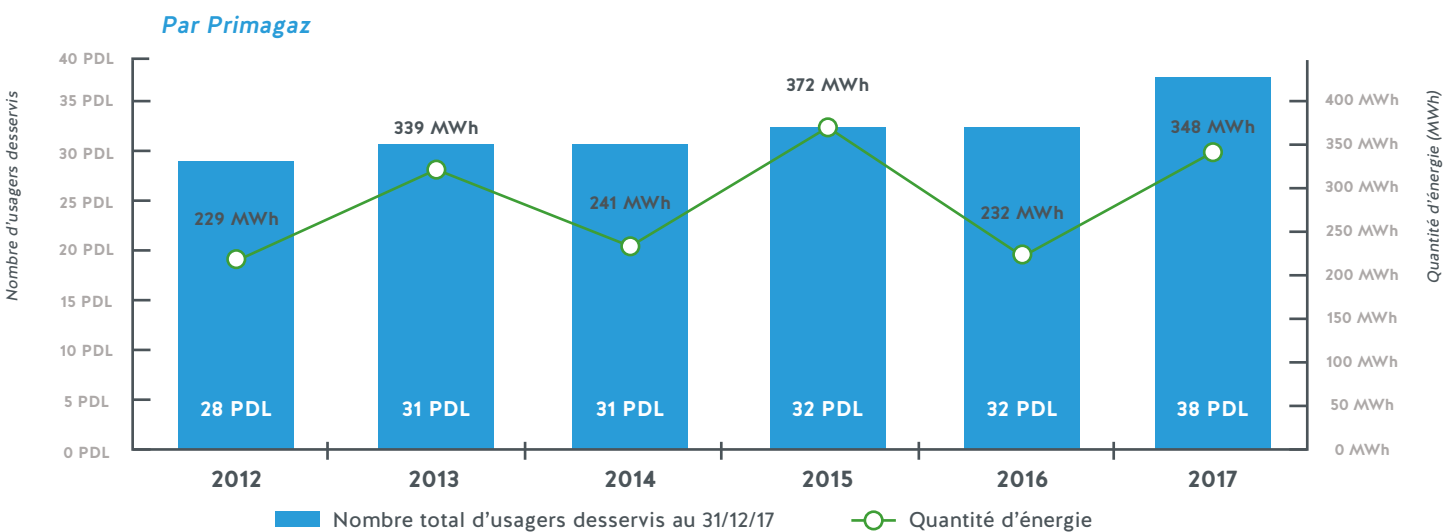
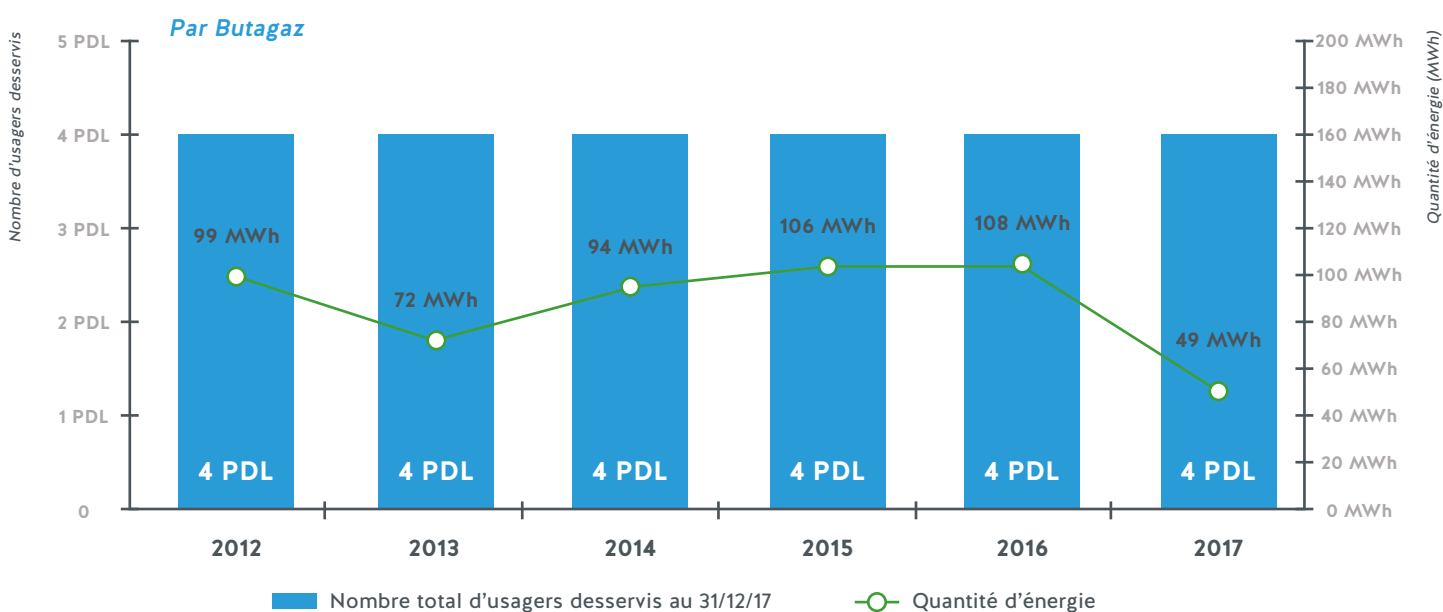
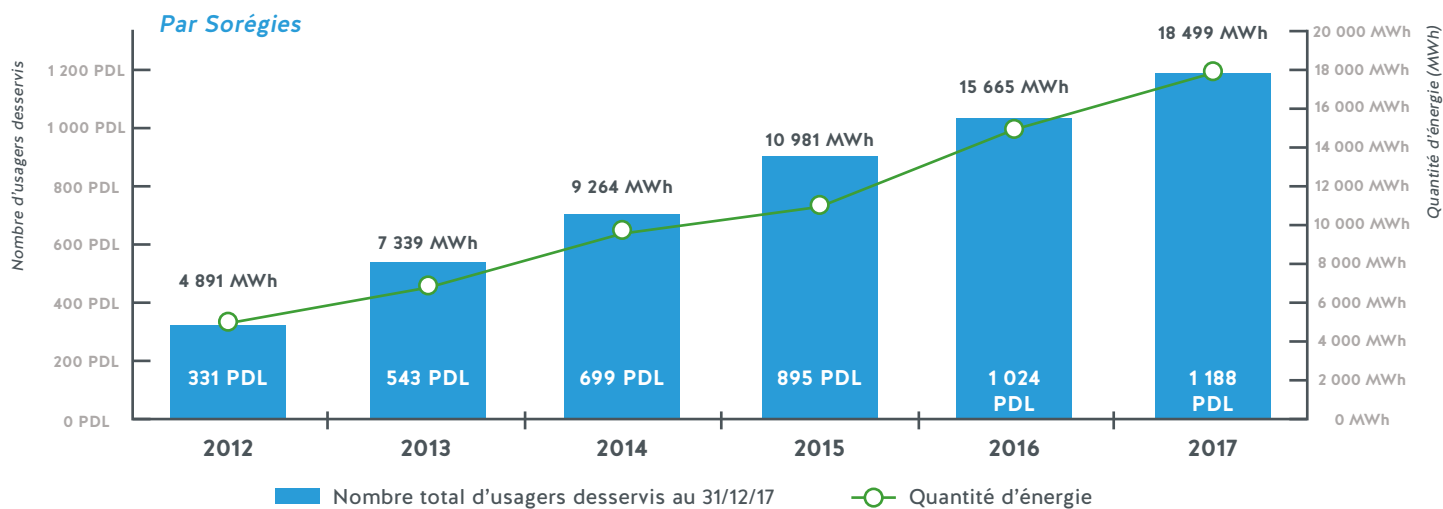
**Consommation moyenne annuelle en tarif B1**  
(3 usages : cuisson, eau chaude sanitaire et chauffage) de fourniture (6 à 50 MWh par an) gaz propane

Sorégies	2014	2015	2016	2017
Consommation en MWh par usager	8,35	10,1	12,5	10,6

La répartition des usages du gaz par volumes consommés est donnée dans le tableau n°15 page 37.

## Évolution du nombre d'usagers desservis et de la quantité d'énergie distribuée





# Qualité du gaz distribué

Le gaz naturel distribué sur l'Indre-et-Loire est de type H, à haut pouvoir calorifique compris réglementairement entre 10,7 kWh/m<sup>3</sup> et 12,8 kWh/m<sup>3</sup>.

Les fournisseurs de gaz naturel tiennent compte du PCSj (pouvoir calorifique supérieur journalier) pour calculer le coût du kWh gaz pour le client.

Le PCS du gaz naturel distribué est mesuré en permanence par le transporteur, GRT GAZ. Il peut varier légèrement selon les zones géographiques de desserte.

Le gaz propane a un PCS constant qui est de 25,9 kWh/m<sup>3</sup>.

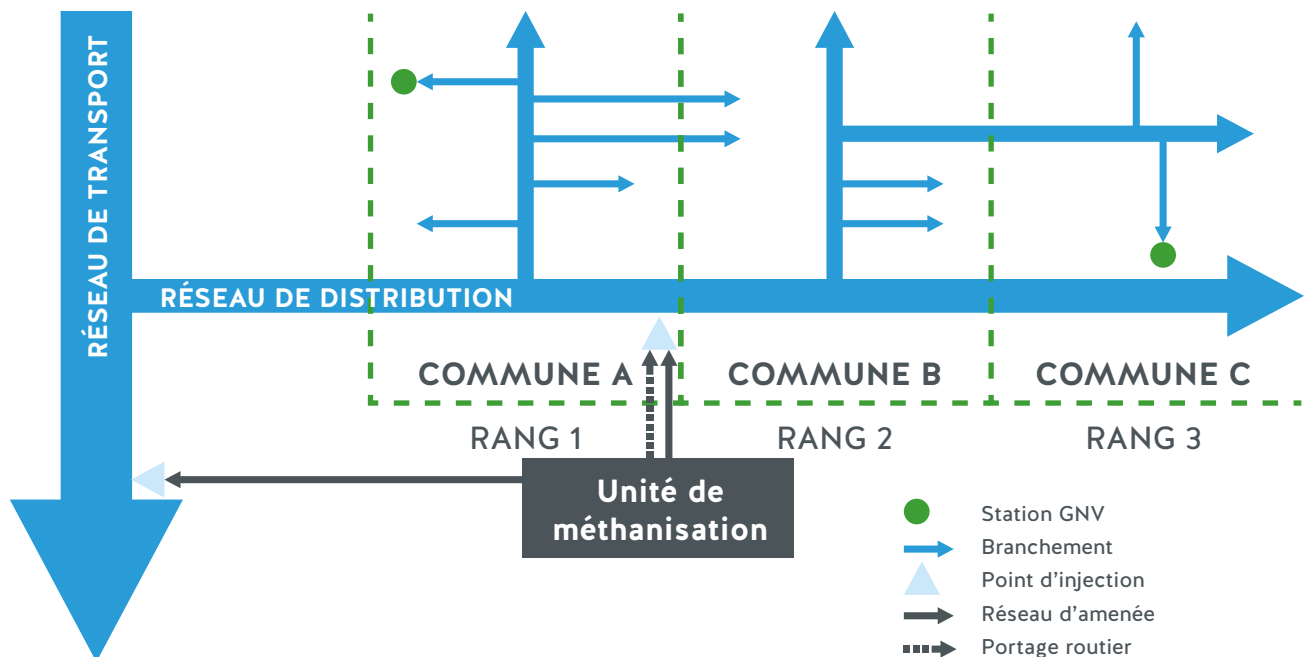
Pour 2017, le PCSj du gaz naturel a été mesuré sur 15 zones de desserte (cf tableau n°13 page 36).

Le PCSj a varié entre 11,389 kWh/m<sup>3</sup> (zone 32 le 24 septembre 2017) et 12,202 kWh/m<sup>3</sup> (zone 24 le 12 juillet 2017) avec une moyenne annuelle à 11,693 kWh/m<sup>3</sup>.

# Injection de biométhane

En 2017, il n'y a pas d'installations de méthanisation sur le périmètre des concessions SIEIL de GrDF.

Schéma de principe de l'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel



Le SIEIL a engagé une réflexion globale sur le sujet en partenariat avec la SAEML EnerCENTRE-VAL-de-LOIRE. Des projets sont en cours d'étude pour favoriser cette dynamique.

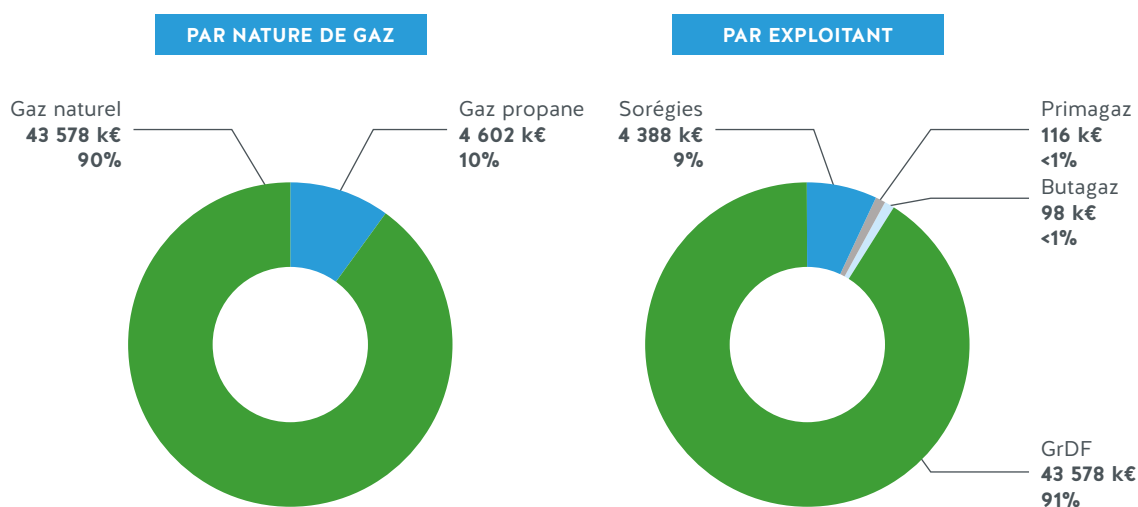


# 5 Le patrimoine

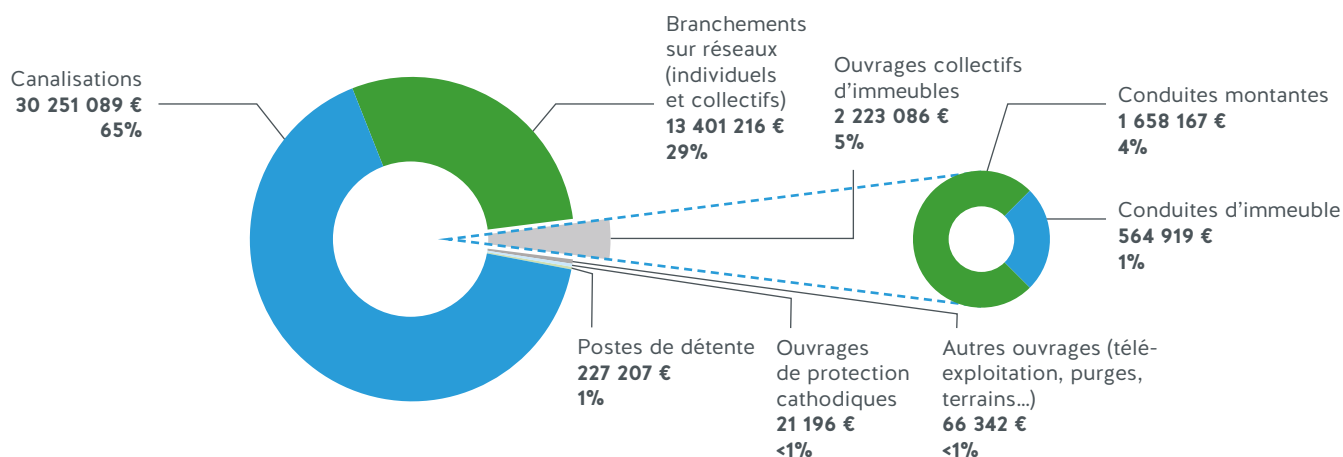
Le patrimoine des concessions sur le périmètre du SIEIL comprend l'ensemble des éléments concourant à la distribution du gaz, des postes de détente jusqu'aux compteurs situés, généralement, en limite de propriétés. Il s'agit des ouvrages de détente, des réseaux, des branchements, conduites montantes et des ouvrages divers.

Pour les concessions en propane avec Sorégies, les stockages sont dans le patrimoine des concessions, pour Butagaz ils appartiennent au concessionnaire et pour Primagaz ce sont des biens de reprise.

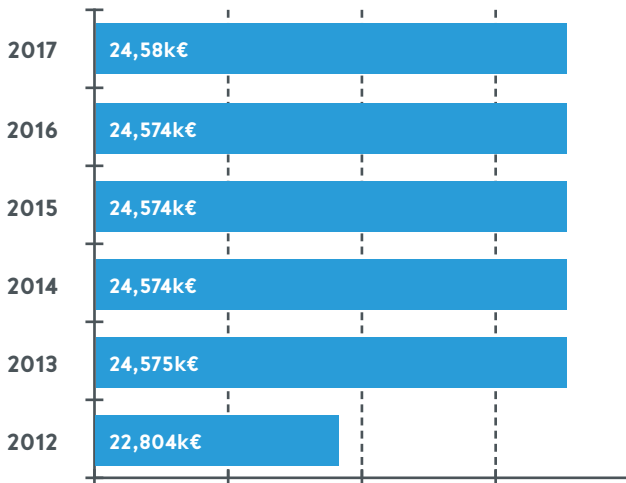
Répartition de la valeur brute selon les concessionnaires et le type de gaz distribué au 31/12/2017



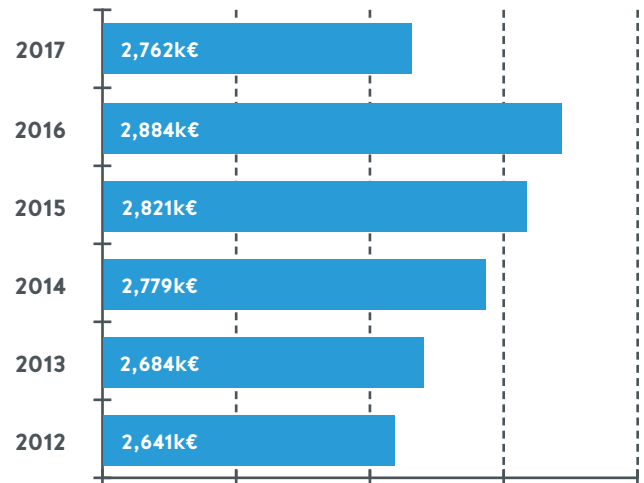
Décomposition de la valeur d'actif brut selon le type d'ouvrage pour GrDF au 31/12/2017



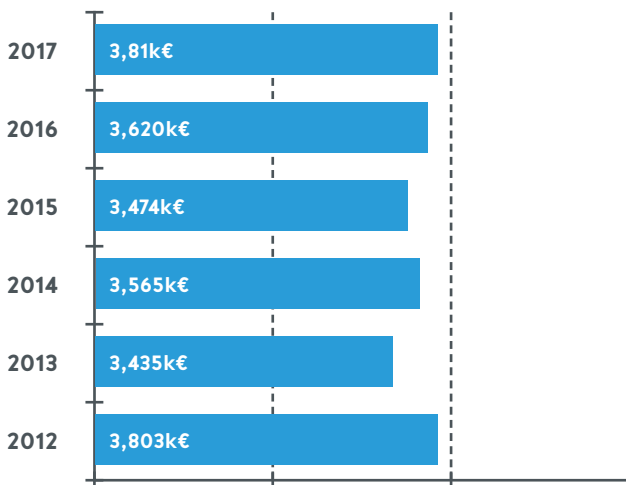
Évolution de la valeur brute par usager pour Butagaz



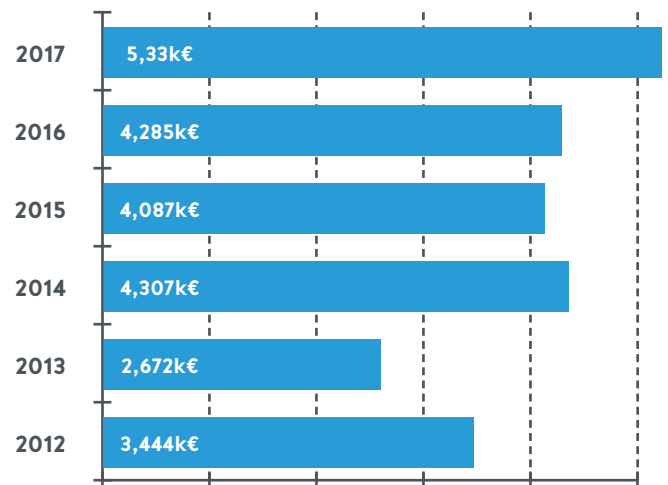
Évolution de la valeur brute par usager pour GrDF



Évolution de la valeur brute par usager pour Primagaz



Évolution de la valeur brute par usager pour Sorégies



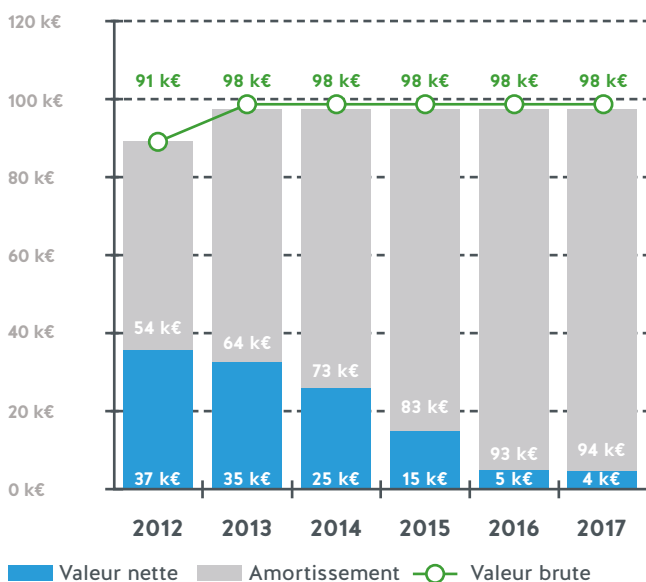
## Analyse comptable

Au terme de l'exercice 2017, le patrimoine concédé à GrDF est immobilisé pour une valeur de 48,3 M€ amortie à 37,3 %.

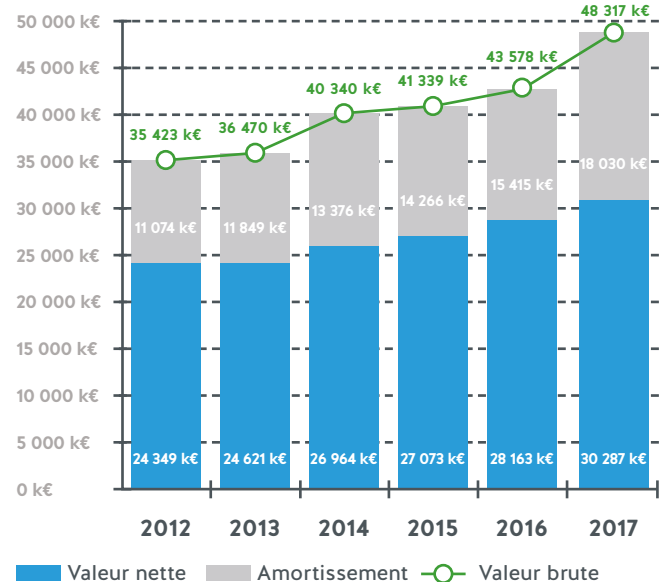
Fin 2017, les éléments transmis par les délégataires font toujours apparaître des investissements sans permettre d'en déterminer les origines (trésorerie propre, emprunts).

### ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES BIENS CONCÉDÉS IMMOBILISÉS POUR CHAQUE CONCESSIONNAIRE AU 31/12/2017

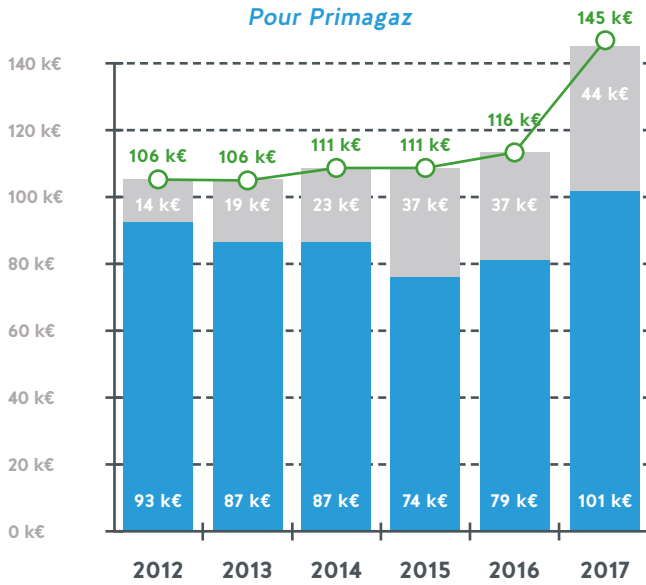
Pour Butagaz



Pour GrDF

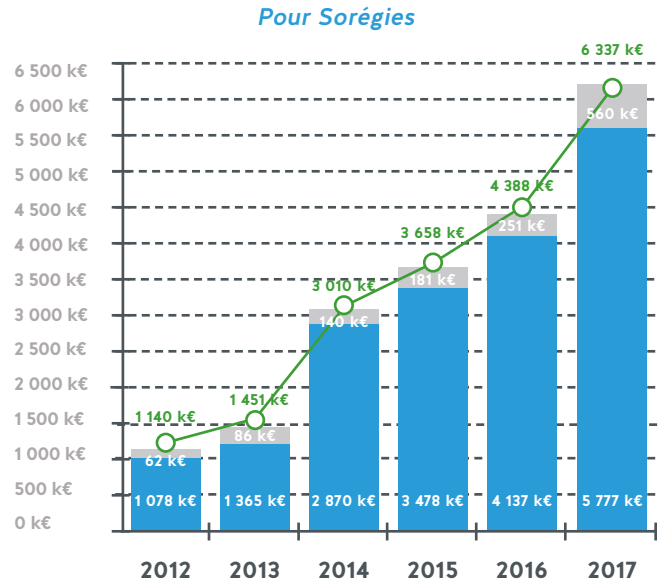


### Pour Primagaz



■ Valeur nette ■ Amortissement ○ Valeur brute

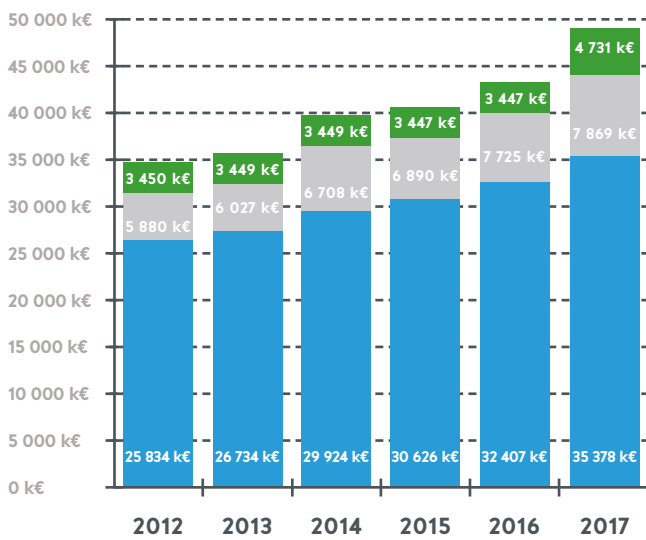
### Pour Sorégies



■ Valeur nette ■ Amortissement ○ Valeur brute

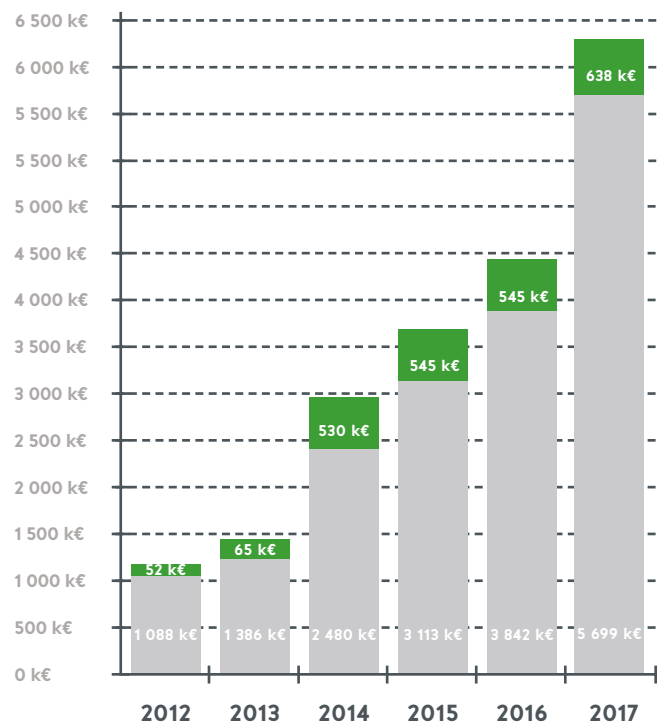
## ORIGINES DE FINANCEMENT

### Pour GrDF



■ Remises gratuites suite à renouvellement de contrats  
 ■ Remises gratuites de la Collectivité et des Tiers  
 ■ Investissement du Concessionnaire

### Pour Sorégies



■ Remises gratuites de la Collectivité et des Tiers  
 ■ Investissement du Concessionnaire

# Le compte « droit du concédant »



**Le compte droit du concédant correspond à la valeur des biens remis par le concessionnaire au terme de la concession.**

## COMPTE DROIT DU CONCÉDANT

=

**Remises gratuites (RG)**

Contre-valeur des biens remis gratuitement par les tiers au concessionnaire

+

**Provisions utilisées pour le renouvellement**

Provisions pour le renouvellement des immobilisations de la concession, constituées par les écarts de remplacement du bien et sa valeur d'origine amortie industriellement

+

**Amortissement de caducité**

Permet au concessionnaire de reconstituer son financement par des dotations annuelles

-

**Dépréciation des biens remis gratuitement**

Amortissement de dépréciation sur la durée de vie comptable du bien de l'ensemble des ouvrages concédés financés par le concédant

-

**Dépréciation des biens non renouvelables**

Dépréciation des biens qui ne seront pas renouvelés avant le terme de la concession

## A / LE COMPTE « DROIT DU CONCÉDANT » POUR LES CONCESSIONS HISTORIQUES AVEC GrDF

La valeur du compte droit du concédant des concessions historiques avec GrDF est égale à la valeur nette comptable du patrimoine concédé.

### *Le compte « droit du concédant » en k€ pour les concessions historiques GrDF*

	2015	2016	2017
<b>Remise gratuites (R.G.)</b>	<b>10 338</b>	<b>11 172</b>	<b>12 600</b>
dont RG de la collectivité	6 890	7 725	7 869
dont RG suite à renouvellement du contrat	3 447	3 447	4 731
<b>Amortissement des remises gratuites</b>	<b>4 328</b>	<b>4 638</b>	<b>5 714</b>
dont amortissement des RG de la collectivité	2 485	2 718	2 915
dont amortissement des RG suite à renouvellement du contrat	1 843	1 920	2 799
<b>Dépréciation des biens non renouvelable</b>	<b>8 608</b>	<b>9 429</b>	<b>10 881</b>
<b>Amortissement de caducité</b>	<b>15 504</b>	<b>17 014</b>	<b>20 025</b>
<b>Provisions pour renouvellement utilisées</b>	<b>2 279</b>	<b>2 413</b>	<b>3 719</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 185</b>	<b>16 532</b>	<b>19 209</b>

## B / LE COMPTE « DROIT DU CONCÉDANT » POUR LES CONCESSIONS SUITE À UNE PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (LOI SAPIN)

La valeur du compte droit du concédant correspond à l'assiette de calcul sur laquelle l'indemnité de sortie serait évaluée si la collectivité devait racheter les installations de distribution en réseau.

Ce compte concerne Butagaz, Primagaz et Sorégies (cf tableau n°17 page 39) mais aussi GrDF avec les communes de Panzoult (hameau de la Garnauderie), Saché, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny.

Fin 2017, ces indemnités s'élevaient à 6 621 k€.

### *Compte « droit du concédant » en k€ pour les concessions Loi Sapin au 31/12/2017*

	2015	2016	2017
<b>Butagaz</b>	15	5	4
<b>GrDF</b>	1 893	1 862	1 325
<b>Primagaz</b>	77	7	101
<b>Sorégies</b>	2 954	3 626	5 191
<b>TOTAL</b>	<b>4 939</b>	<b>5 500</b>	<b>6 621</b>

Les concessionnaires ont apporté des précisions sur leurs états comptables qui ont conduit à actualiser les données des années antérieures.

# 6

## Le compte d'exploitation GrDF

L'article D2224-50\* du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose à GrDF, sur le périmètre de desserte exclusive du concessionnaire, la mise en place d'un compte d'exploitation des concessions présentant la contribution (positive ou négative) de chaque contrat « historique » à la péréquation tarifaire, en cohérence avec les principes de fixation du tarif ATRD péréqué.

Pour l'établissement du compte d'exploitation, les recettes et les charges sont détaillées sur l'ensemble du périmètre de la concession, par affectation directe ou au moyen de clés de répartition identiques pour l'ensemble des concessions du gestionnaire de réseau.

\*Décret n° 2016-495 du 21 avril 2016 relatif au contenu du compte rendu annuel de concession transmis par les organismes de distribution de gaz naturel aux autorités concédantes.

### Le compte d'exploitation sur le périmètre péréqué

La péréquation est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les inégalités entre les différentes concessions dites historiques où les concessions bénéficiaires aident les concessions plus fragiles.



Pour 2017, GrDF a communiqué les éléments demandés sous la forme d'un compte de régulation.

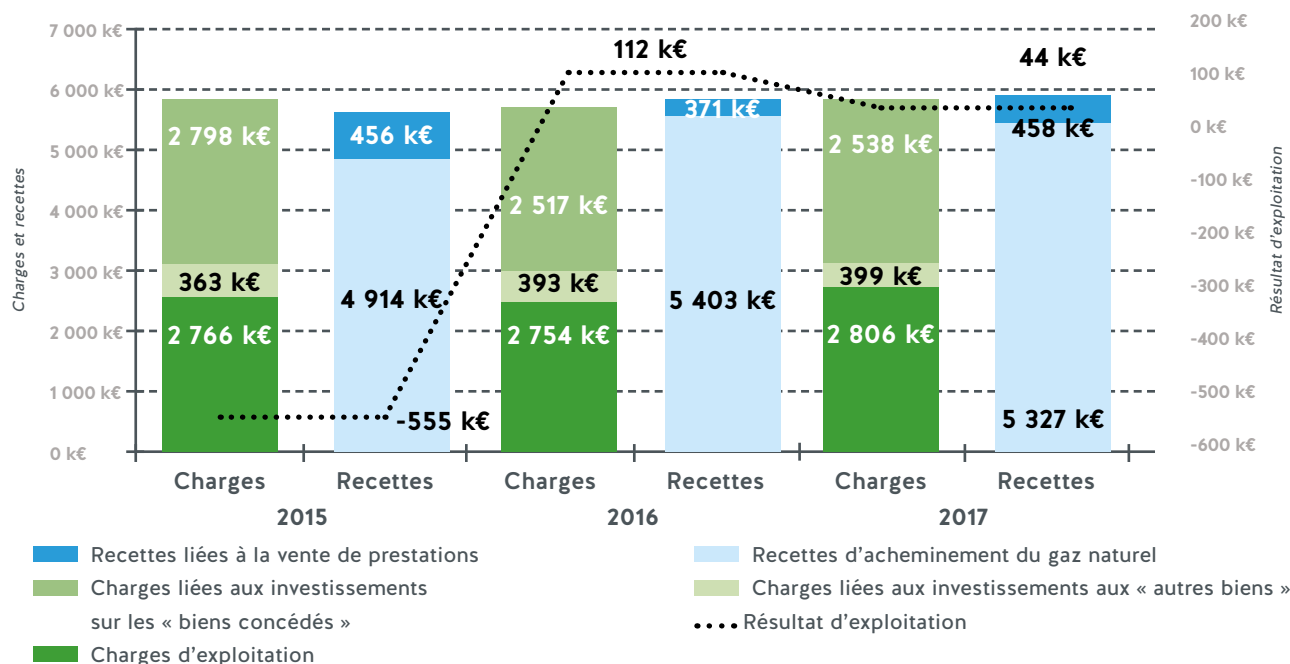
Sur 2017, le périmètre « historique » de GrDF fait état d'un bénéfice d'exploitation (cf tableau n°18 page 41) estimé à 44 k€ (recettes déduites des charges d'exploitation et d'investissement) qui désigne tout de même les concessions (29 communes) comme bénéficiaires de la péréquation tarifaire (à hauteur de 318 k€).



#### POINT DE VIGILANCE

A noter que les charges estimées par GrDF ne sont pas vérifiables par le SIEIL en raison « de la complexité » du modèle mis en place pour les déterminer.

## Evolution des charges et recettes de GrDF sur la période 2015-2017



# Le compte d'exploitation sur le périmètre non péréqué (loi SAPIN)

Conformément à l'article 33 du décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concession, GrDF doit présenter un compte d'exploitation pour les concessions non péréquées.

Pour le SIEIL, GrDF exploite 4 communes en concession dites loi SAPIN (mises en concurrence dans le cadre d'une procédure de délégation de service public (DSP)) : Panzoult, Saché, Saint Jean-Saint-Germain et Sorigny.

À noter que seule la commune de Panzoult est réellement en concession non péréquée (pas de réseau, 17 branchements et 10 clients) avec un coefficient multiplicateur\* du tarif ATRD de 1,1804.

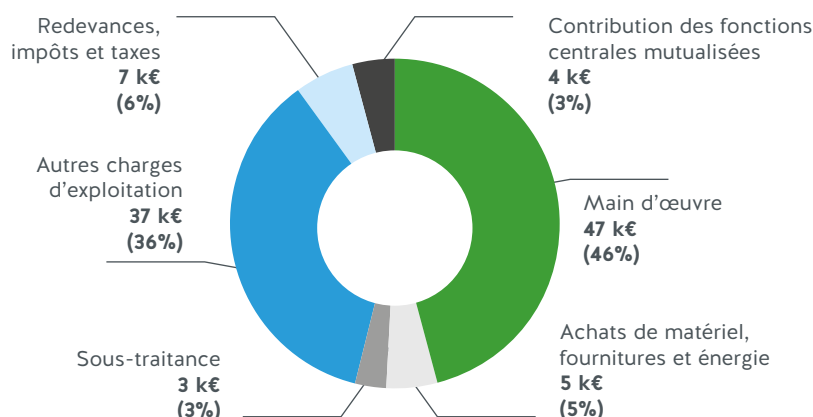
\*Délibération de la CRE du 7 juin 2018 portant décision sur l'évolution des grilles tarifaires des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel au 1<sup>er</sup> juillet 2018

Pour 2017, GrDF a transposé le principe d'établissement du compte de régulation qu'il produit sur les concessions de son périmètre de desserte historique aux concessions attribuées dans le cadre d'une mise en concurrence, péréquées ou non (notamment pour la détermination des charges d'investissement).

### POINT DE VIGILANCE

**L'absence de compte d'exploitation sur ce périmètre ne permet pas au SIEIL de disposer d'éléments lui permettant de juger de la capacité du concessionnaire à exploiter le service de manière équilibrée et de réaliser, à terme, des choix éclairés en matière d'organisation du service public.**

### Composition des charges d'exploitation (exercice 2017) au 31/12/2017



# 7 Tableaux

**TABLEAU N°1**  
LE TERRITOIRE CONCÉDÉ

	2015	2016	2017
Nombre de communes concédées	82	83	104
Nombre de communes desservies <sup>(1)</sup>	65	71	73
Population sur le territoire concédé <sup>(2)</sup>	139 569	148 205	157 906
Nombre de résidences principales <sup>(2)</sup>	58 210	59 961	62 910
Nombre de points de livraison (PDL)	15 586	16 171	18 723
Taux de raccordement sur la concession (en %)	26,8	27	29,8

## LES DÉLÉGATAIRES

Les exploitants	Butagaz	GrDF	Primagaz	Sorégies
Nombre de communes concédées	1	33	1	69
Nombre de communes desservies <sup>(1)</sup>	1	33	1	38
Population sur le territoire concédé <sup>(2)</sup>	892	91 362	1 265	57 711
Nombre de résidences principales <sup>(2)</sup>	334	39 171	510	25 522
Nombre de points de livraison (PDL)	4	17 493	38	1 188
Taux de raccordement sur la concession (en %)	1,2	44,7	7,5	4,7

**Butagaz** : GAZARMOR SAS - 4, rue Louis Blériot - Zone de Troyolac'h  
CS 55027 - 29556 QUIMPER CEDEX 9  
**GrDF** (Gaz réseau Distribution France)  
45, avenue de Stendhal - 37025 TOURS CEDEX 3  
**Primagaz** : 35, avenue des Pierrelets - 45380 CHAINGY  
**Sorégies** : 78, avenue Jacques Cœur - 86000 POITIERS

**TABLEAU N°2**  
L'ALIMENTATION DES CONCESSIONS

Butagaz	2015	2016	2017
Nombre de communes alimentées en propane*	1	1	1
Nb. de citerne de stockage	4	4	4
<b>GrDF</b>			
Nb. de communes desservie en Gaz Naturel	33	34	33
Nb. de postes de livraison du transport	13	13	NC
<b>Primagaz</b>			
Nb. de communes alimentées en Propane	1	1	1
Nb. de citerne de stockage	8	8	8
<b>Sorégies</b>			
Nb. de communes alimentées en Propane	30	35	38
Nb. de citerne de stockage	49	61	68

	Butagaz	Primagaz	Sorégies
Nombre de sites de stockage classés ICPE	2	1	23
Nombre total de citernes	4	4	37

\*Sites de stockages déclarés en Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) au titre de la rubrique 4718

**TABLEAU N°3**  
LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR NIVEAU DE PRESSION  
(LONGUEUR EN m)

Butagaz	2015	2016	2017
MPB	1 173	1 173	1 173
MPC	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 173</b>	<b>1 173</b>	<b>1 173</b>
Longueur de réseau/usager (m/Us)	293,3	293,3	293,3
<b>GrDF</b>			
BP	0	0	20
MPB	558 171	572 955	613 255
MPC	18 418	20 914	20 914
<b>TOTAL</b>	<b>576 589</b>	<b>593 869</b>	<b>634 189</b>
Longueur de réseau/usager (m/Us)	39,3	39,3	36,3
<b>Primagaz</b>			
MPB	2 435	2 544	3 089
MPC	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 435</b>	<b>2 544</b>	<b>3 089</b>
Longueur de réseau/usager (m/Us)	76,1	79,5	81,3
<b>Sorégies</b>			
MPB	33 483	38 309	42 029
MPC	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>33 483</b>	<b>38 309</b>	<b>42 029</b>
Longueur de réseau/usager (m/Us)	37,4	37,4	35,4
<b>Le périmètre concédé dans son ensemble</b>			
BP	0	0	20
MPB	595 262	614 981	659 546
MPC	18 418	20 914	20 914
<b>TOTAL</b>	<b>613 680</b>	<b>635 895</b>	<b>680 480</b>



**TABLEAU N°4**

LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR MATÉRIEAUX (LONGUEUR EN m)

Butagaz	2015	2016	2017
Polyéthylène	1 173	1 173	1 173
Acier <sup>(3)</sup>	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 173</b>	<b>1 173</b>	<b>1 173</b>

**GrDF**

Polyéthylène	497 423	515 072	546 469
Acier <sup>(3)</sup>	78 490	78 121	87 044
Cuivre	676	676	676
<b>TOTAL</b>	<b>576 589</b>	<b>593 869</b>	<b>634 189</b>
Part acier non protégé cathodiquement de façon active (en %)	n.c	0,01	0,04

**Primagaz**

Polyéthylène	2 435	2 544	3 089
Acier <sup>(3)</sup>	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 435</b>	<b>2 544</b>	<b>3 089</b>

**Sorégies**

Polyéthylène	33 483	38 309	42 029
Acier <sup>(3)</sup>	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>33 483</b>	<b>38 309</b>	<b>42 029</b>

**Le périmètre concédé dans son ensemble**

Polyéthylène	534 514	557 098	592 760
Acier <sup>(3)</sup>	78 490	78 121	87 044
Cuivre	676	676	676
<b>TOTAL</b>	<b>613 680</b>	<b>635 895</b>	<b>680 480</b>
Part acier non protégé cathodiquement, de manière active (en %)	0,11	0,01	0,04

**TABLEAU N°5**

LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR DÉCENNIES DE POSE (EN %)

Butagaz	2015	2016	2017
2000 - 2009	94,9	94,9	94,9
2010 - 2019	5,1	5,1	5,1
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	8,8	9,8	10,8

**GrDF**

avant 1980	7,4	7,2	7,6
1980 - 1989	8,7	8,4	9,5
1990 - 1999	44,8	43,6	42,1
2000 - 2009	34	34,5	34
2010 - 2019	5,1	6,3	6,8
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	19,4	20	21,1
Part des réseaux plus que trentenaire	10,1	11,17	10,43
Part des réseaux de plus de 45 ans	2	2,7	4,04

**Primagaz**

2000 - 2009	51,5	73,1	60,3
2010 - 2019	48,2	26,9	39,7
Âge moyen (estimation au 31/12)	7,1	7,7	7,3

**Sorégies**

2000 - 2009	41	35,8	26,8
2010 - 2019	59	64,2	73,2
Âge moyen (estimation au 31/12)	5,1	5,4	6

**TABLEAU N°6**

LES RÉSEAUX POSÉS DANS LE CADRE D'EXTENSIONS

Butagaz	2015	2016	2017
Quantité posée (en m)	0	0	0
Investissement (en k€)	0	0	0

**GrDF**

Quantité posée (en m)	3 496	5 973	4 694
Investissement (en k€)	279	529,6	382,7

**Primagaz**

Quantité posée (en m)	0	16	545
Investissement (en k€)*	0	6	95

**Sorégies**

Quantité posée (en m)	5 860	4 826	3 555
Investissement (en k€)*	564	496,1	297,7

**Le périmètre concédé dans son ensemble**

Quantité posée (en m)	9 356	10 815	8 794
Investissement (en k€)*	844	1 031,6	776,4

\* Y compris les coûts de création des stockages (sites + réservoirs)

**TABLEAU N°7**  
 LES ABANDONS D'OUVRAGES

GrDF	2017	Observations
Conduite de distribution en acier (en m)	719	155 m de moins de 30 ans 564 m de plus de 30 ans 440 m sur Amboise dont 403 m de plus de 30 ans
Conduite de distribution en PE (en m)	188	
Conduite de distribution autre (en m)	70	
Conduite montante (en unité)	3	Dont 3 sur Amboise*
Conduite individuelle (en unité)	13	Dont 12 sur Amboise*
Branchement individuel (en unité)	22	Dont 7 sur Amboise*
Branchement collectif (en unité)	16	Dont 14 sur Amboise*
Poste de détente (en unité)	1	Dont 1 sur Veigné de 1990

\*de plus de 30 ans

**TABLEAU N°8**  
LES BRANCHEMENTS INDIVIDUELS

Butagaz	2015	2016	2017
Nombre total d'ouvrages	51	51	51
Nombre d'ouvrages actifs <sup>(7)</sup>	4	4	4
<b>GrDF</b>			
Nombre total d'ouvrages	≈ 16 300	≈ 16 900	≈ 17 900
Nombre d'ouvrages actifs <sup>(7)</sup>	14 622	16 756	14 000
<b>Primagaz</b>			
Nombre total d'ouvrages	78	81	84
Nombre d'ouvrages actifs <sup>(7)</sup>	32	31	38
<b>Sorégies</b>			
Nombre total d'ouvrages	1 003	1 178	1 322
Nombre d'ouvrages actifs <sup>(7)</sup>	895	1 024	1 188
<b>Le périmètre concédé dans son ensemble</b>			
Nombre total d'ouvrages	≈ 17 400	≈ 18 200	≈ 18 430

**TABLEAU N°9**  
RÉCAPITULATIF DES RACCORDEMENTS FINAUX

Butagaz	2015	2016	2017
Nombre total d'ouvrages	51	51	51
Nombre d'ouvrages actifs <sup>(7)</sup>	4	4	4
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	92,2	92,2	92,2
<b>GrDF</b>			
Nombre total d'ouvrages	18 785	19 575	21 730
Nombre d'ouvrages actifs <sup>(7)</sup>	14 655	15 112	17 493
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	22	22,8	19,5
<b>Primagaz</b>			
Nombre total d'ouvrages	78	81	84
Nombre d'ouvrages actifs <sup>(7)</sup>	32	31	38
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	59	61,7	54,8
<b>Sorégies</b>			
Nombre total d'ouvrages	1 120	1 295	1 439
Nombre d'ouvrages actifs <sup>(7)</sup>	895	1 024	1 188
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	20,1	20,9	17,4
<b>Le périmètre concédé dans son ensemble</b>			
Nombre total d'ouvrages	20 034	21 002	23 304
Nombre d'ouvrages actifs <sup>(7)</sup>	15 586	16 171	18 723
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	22,2	23	19,7

**TABLEAU N°10**  
SURVEILLANCE PAR GrDF DES RÉSEAUX DE GAZ NATUREL

Communes	En 2014	En 2015	En 2016	En 2017	A faire
Amboise	FAIT				2018
Artannes-sur-Indre				FAIT	2021
Avoine			FAIT		2020
Beaumont-en-Véron			FAIT		2020
Cangey	FAIT				2018
La Celle-Saint-Avant				FAIT	2021
Chambourg-sur-Indre				FAIT	2021
Chargé	FAIT				2018
Chinon					2018
Cormery				FAIT	2021
La Croix-en-Touraine	FAIT				2018
Crouzilles				FAIT	2021
Descartes				FAIT	2021
Esvres				FAIT	2021
L'Île-Bouchard				FAIT	2021
Larcay				FAIT	2021
Limeray	FAIT				2018
Montbazou				FAIT	2021
Nazelles-Négron	FAIT				2018
Neuillé-Pont-Pierre		FAIT			2019
Panzoult	SO	SO	SO	SO	SO
Perrusson				FAIT	2021
Pocé-sur-Cisse	FAIT				2018
Pont-de-Ruan		FAIT			2019
Saché				FAIT	2021
Saint-Jean-Saint-Germain				FAIT	2021
Saint-Martin-le-Beau	FAIT				2018
Saint-Ouen-les-Vignes	FAIT				2018
Sainte Maure-de-Touraine		A FAIRE	A FAIRE	FAIT	2021
Semblançay		FAIT			2019
Sorigny				FAIT	2021
Veigné				FAIT	2021
Vouvray	FAIT				2018

**TABLEAU N°11**  
CHARGES D'EXPLOITATION DE MAINTENANCE

Dépenses cumulées sur les réseaux et les branchements (en €)  
Interventions sur incidents, maintenance corrective programmée  
et maintenance préventive

Communes GrDF	En 2016	En 2017
Amboise	37 051	34 760
Artannes-sur-Indre	4 967	2 312
Avoine	5 952	5 296
Beaumont-en-Véron	1 127	1 286
Cangé	982	628
La Celle-Saint-Avant	929	662
Chambourg-sur-Indre	297	1 515
Chargé	1 471	710
Chinon	13 912	9 880
Cormery	3 301	3 054
La Croix-en-Touraine	3 345	2 004
Crouzilles	380	381
Esvres	5 818	7 291
Descartes	8 406	4 397
L'Île-Bouchard	4 041	1 972
Larçay	2 956	3 542
Limeray	4 018	3 809
Montbazou	6 424	8 165
Nazelles-Négron	13 319	12 440
Neuillé-Pont-Pierre	4 642	1 974
Panzoult => Avec l'Île-Bouchard	-	-
Perrusson	3 619	4 134
Pocé-sur-Cisse	5 224	5 283
Pont-de-Ruan	1 980	168
Saché	1 061	756
Saint-Jean-Saint-Germain	155	943
Saint-Martin-le-Beau	3 421	3 462
Saint-Ouen-les-Vignes	992	906
Sainte-Maure-de-Touraine	4 219	3 601
Semblançay	2 545	2 363
Sorigny	2 549	3 826
Veigné	8 906	10 252
Vouvray	5 413	5 647
<b>Total</b>	<b>163 420</b>	<b>147 419</b>
Butagaz*	3 766	3 766
Primagaz*	2 856	2 868
Sorégies*	19 512	22 528

\* y compris la maintenance des sites de stockage de propane

**TABLEAU N°12**  
OUVERTURE DE BONS D'INCIDENTS

Butagaz et Primagaz	2015	2016	2017
Nombre total de bons d'incidents ouverts	0	2	2
> dont appels externes pour manque de gaz	0	0	0
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	0	0	0
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km <sup>(9)</sup>	0	0	0
Taux : A.Us/MdG <sup>(10)</sup>	0	0	0
<b>Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
> dont ceux imputables à des activités de tiers <sup>(11)</sup>	0	0	0

#### GrDF

Nombre total de bons d'incidents ouverts	310	369	406
> dont appels externes pour manque de gaz	90	160	162
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	112	111	139
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km <sup>(9)</sup>	19,4	18,7	21,9
Taux : A.Us/MdG <sup>(10)</sup>	0,6	1,1	0,9
<b>Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés</b>	<b>82</b>	<b>140</b>	<b>153</b>
> dont ceux imputables à des activités de tiers <sup>(11)</sup>	15	46	33

#### Sorégies

Nombre total de bons d'incidents ouverts	18	20	32
> dont appels externes pour manque de gaz	5	4	8
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	8	10	22
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km <sup>(9)</sup>	23,9	26,1	52,3
Taux : A.Us/MdG <sup>(10)</sup>	0,6	0,4	0,7
<b>Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
> dont ceux imputables à des activités de tiers <sup>(11)</sup>	0	1	1

#### Le périmètre concédé dans son ensemble

Nombre total de bons d'incidents ouverts	328	391	440
> dont appels externes pour manque de gaz	95	164	170
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	120	121	161
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km <sup>(9)</sup>	19,6	19	23,7
Taux : A.Us/MdG <sup>(10)</sup>	0,6	1	0,9
<b>Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés</b>	<b>86</b>	<b>145</b>	<b>156</b>
> dont ceux imputables à des activités de tiers <sup>(11)</sup>	15	47	34

\*Voir glossaire

**TABLEAU N°13**  
**POUVOIR CALORIFIQUE GAZ NATUREL JOURNALIER**  
 (PCSJ) (EN KWh/m<sup>3</sup>)

Zone Gaz		PCSJ moyen (en KWh/m <sup>3</sup> )
11	Neuillé-Pont-Pierre - Semblançay	11,723
15	Chinon	11,712
17	Avoine - Beaumont-en-Véron	11,712
18	Tours et sa banlieue	11,703
21	Limeray - Amboise	11,685
24	Saint Martin-le-Beau	11,688
26	Bléré - La Croix-en-Touraine	11,687
27	Loches - Beaulieu - Perrusson	11,685
28	Descartes - Abilly	11,687
30	La Celle-Saint-Avant	11,687
31	Sainte Maure-de-Touraine	11,685
32	L'Île-Bouchard - Crouzilles	11,687
34	Truyes - Cormery	11,685
35	Esvres-sur-Indre	11,686
36	Chambourg-sur-Indre	11,685

**TABLEAU N°14**  
 FOURNITURES ANNUELLES GLOBALES AU 31/12/2017

*LA DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL*

GrDF	2015	2016	2017
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	14 655	15 112	17 493
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	391 860	420 357	467 452
Recette total de l'acheminement (en K€ HT)	4 528	4 979	5 475

Sorégies	2015	2016	2017
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	895	1 025	1 188
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	10 981	18 519	18 499
Recette total de l'acheminement (en K€ HT)	845	1 126	1 217

*LA DISTRIBUTION ET LA VENTE DU GAZ PROPANE*

Butagaz	2015	2016	2017
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	4	4	4
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	106,3	108	69
Recette total de l'acheminement (en K€ HT)	6,6	6,3	6,1

Primagaz	2015	2016	2017
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	32	32	38
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	371,8	232	348
Recette total de l'acheminement (en K€ HT)	28,5	18	27

**Le périmètre concédé dans son ensemble**

Nombre total d'usagers desservis (PDL)	15 586	16 172	18 723
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	403 320	436 362	486 368
<b>... dont Gaz Naturel</b>			
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	14 655	15 112	17 493
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	391 860	420 357	467 452
Recette d'acheminement (en k€ HT)	4 528	4 979	5 475
<b>... dont Gaz Propane</b>			
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	931	1 060	1 230
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	11 459	16 005	18 916
Recette de vente (en k€ HT)	880	1 089	1 250

**TABLEAU N°15**  
RÉPARTITION DES USAGERS PAR VOLUMES DISTRIBUÉS

**Butagaz**

Consommation unitaire <30 MWh (C3)	2015	2016	2017
Nombre de contrats	4	4	4
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	106	108	69
Recettes totales (en k€ HT)	7	6	6

**GrDF**

Consommation unitaire <6 MWh (T1)			
Nombre de contrats	1 520	1 609	2 280
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	4 413	6 645	7 757
Recette d'acheminement (en k€ HT)	170	241	304
Consommation unitaire <300 MWh (T2)			
Nombre de contrats	12 992	13 361	15 057
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	217 146	238 693	256 463
Recette d'acheminement (en k€ HT)	3 394	3 722	4 075
Consommation unitaire <3 500 MWh (T3)			
Nombre de contrats	139	139	153
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	128 268	130 568	138 384
Recette d'acheminement (en k€ HT)	814	856	914
Consommation unitaire >3 500 MWh (T4)			
Nombre de contrats	4	3	3
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	42 034	44 450	64 847
Recette d'acheminement (en k€ HT)	150	160	182

**Primagaz**

Consommation unitaire <300 MWh (C2)			
Nombre de contrats	32	32	34
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	372	232	348
Recettes totales (en k€ HT)	29	18	27

**Sorégies**

Consommation unitaire <6 MWh (Base + B0)			
Nombre de contrats	106	110	134
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	172	374	320
Recettes totales (en k€ HT)	20	34	33
Consommation unitaire de 6 à 50 MWh (B1)			
Nombre de contrats	767	885	1 020
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	7 784	11 061	10 885
Recettes totales (en k€ HT)	623	777	884
Consommation unitaire >50 MWh (B2I + B2S + spécifique)			
Nombre de contrats	22	30	34
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	3 025	7 083	7 324
Recettes totales (en k€ HT)	202	315	301

**TABLEAU N°16**  
LA VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ

<b>Butagaz</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Valeur brute (en k€)	98	98	98
Amortissement (en k€)	83	93	94
Investissement du concessionnaire (en k€)	98	98	98
Remises gratuites (en k€)	0	0	0
Part amortie des ouvrages (en %)	84,6	94,6	95,6
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	24,6	24,6	24,6

<b>GrDF</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Valeur brute (en k€)	41 339	43 578	48 317
Amortissement (en k€)	14 266	15 415	18 030
Investissement du concessionnaire (en k€)	30 626	32 407	35 378
Remises gratuites (en k€)	10 713	11 172	12 939
Part amortie des ouvrages (en %)	34,5	35,4	37,30
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	2,82	2,88	2,76

<b>Canalisations</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Valeur brute	27 862	29 171	31 831
Quantité	572 844	590 153	632 850

<b>Branchements (individuels &amp; collectifs)</b>			
Valeur brute	11 579	12 443	13 893
Quantité	14 530	15 057	16 645

<b>Ouvrages collectifs d'immeubles (CI &amp; CM)</b>			
Valeur brute	1 658	1 702	2 232
Quantité	1 299	1 323	1 785

<b>Autres ouvrages</b>			
Valeur brute	240	262	361

<b>Primagaz</b>			
Valeur brute (en k€)	111	116	145
Amortissement (en k€)	34	37	44
Investissement du concessionnaire (en k€)	111	116	145
Remises gratuites (en k€)	0	0	0
Part amortie des ouvrages (en %)	30,9	32,0	30,20
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	3,47	3,62	3,81

<b>Sorégies</b>			
Valeur brute (en k€)	3 658	4 388	6 337
Amortissement (en k€)	181	251	560
Investissement du concessionnaire (en k€)	3 113	3 842	5 699
Remises gratuites (en k€)	545	545	638
Part amortie des ouvrages (en %)	4,9	5,7	8,80
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	4,09	4,29	5,33

<b>Canalisations</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Valeur brute	2 564	3 059	3 427
Quantité	33 459	38 284	42 272

<b>Branchements (individuels &amp; collectifs)</b>			
Valeur brute	1 095	1 329	1 552
Quantité	1 001	1 176	1 338

<b>Ouvrages collectifs d'immeubles (CI &amp; CM)</b>			
Valeur brute	933	1 155	1 332
Quantité	86	118	133

<b>Autres ouvrages</b>			
Valeur brute	158	167	25

*VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ POUR LE GAZ NATUREL  
(CONCESSIONS HISTORIQUES ET LOI SAPIN)*

<b>Le périmètre concédé dans son ensemble</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Valeur brute (en k€)	41 339	43 578	48 317
Amortissement (en k€)	14 266	15 415	18 030
Investissement du concessionnaire (en k€)	30 626	32 407	35 378
Remises gratuites (en k€)	10 713	11 172	12 939
Part amortie des ouvrages (en %)	34,5	35,4	37,30
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	2,82	2,88	2,76

*VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ POUR LE GAZ PROPANE  
(LOI SAPIN)*

<b>Le périmètre concédé dans son ensemble</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Valeur brute (en k€)	3 868	4 602	6 580
Amortissement (en k€)	298	381	698
Investissement du concessionnaire (en k€)	3 322	4 056	5 941
Remises gratuites (en k€)	545	545	638
Part amortie des ouvrages (en %)	7,7	8,3	10,60
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	4,15	4,34	5,35

**TABLEAU N°17**  
COMMUNES DESSERVIES EN GAZ NATUREL ET EXPLOITÉES PAR GrDF

INSEE	Nom de la commune	Cahier des charges		Année de desserte	Terme concessions
		1994	2010*		
37003	Amboise		OUI	1965	2027
37006	Artannes-sur-Indre		OUI	1992	2027
37011	Avoine		OUI	1992	2025
37022	Beaumont-en-Véron	OUI		1993	2029
37043	Cangé		OUI	1996	2026
37045	La Celle-Saint-Avant		OUI	1994	2025
37049	Chambourg-sur-Indre		OUI	1999	2029
37060	Chargé		OUI	2001	2029
37072	Chinon	OUI		1971	2020
37083	Cormery		OUI	1997	2027
37091	La Croix-en-Touraine		OUI	1985	2030
37093	Crouzilles		OUI	1998	2028
37104	Esvres		OUI	1995	2025
37115	Descartes		OUI	1990	2023
37119	L'Île-Bouchard	OUI		1995	2020
37124	Larçay	OUI		1990	2022
37131	Limeray		OUI	1995	2025
37154	Montbazou	OUI		1991	2022
37163	Nazelles-Négron		OUI	1965	2026
37167	Neuillé-Pont-Pierre	OUI		1987	2018
37178	Panzoult			1997	2040
37183	Perrusson	OUI		1992	2022
37185	Pocé-sur-Cisse		OUI	1976	2026
37186	Pont-de-Ruan		OUI	1993	2027
37205	Saché			2006	2035
37222	Saint-Jean-Saint-Germain			2005	2035
37225	Saint-Martin-le-Beau		OUI	1973	2029
37230	Saint-Ouen-les-Vignes		OUI	1995	2025
37226	Sainte-Maure-de-Touraine		OUI	1994	2025
37245	Semblançay		OUI	2001	2029
37250	Sorigny			1993	2034
37266	Veigné		OUI	1987	2027
37281	Vouvray	OUI		1990	2020

\* Mis en place le 2 décembre 2013

Communes dont l'exploitation du service a été attribuée à la suite d'une procédure de mise en concurrence



*COMMUNES DESSERVIES EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉES PAR SORÉGIES*

INSEE	Nom de la commune	Commune déléguée	Année de desserte	Terme concessions
37002	Ambillou		2006	2036
37014	Azay-le-Rideau		2003	2043
37021	Beaumont-Louestault	Beaumont-la-Ronce	2016	2046
37051	Champigny-sur-Veude		2016	2044
37052	Chançay		2006	2036
37059	Charentilly		2016	2037
37081	Cléré-les-Pins		2013	2041
37089	Cravant-les-Côteaux		2016	2042
37110	Francueil		2011	2038
37111	Genillé		2016	2042
37118	Huismes		2016	2044
37129	Ligré		2016	2044
37143	Manthelan		2017	2044
37150	Mazières-de-Touraine		2012	2042
37157	Montrésor		2013	2042
37171	Noizay		2015	2045
37173	Nouans-les-Fontaines		2015	2045
37174	Nouâtre		2013	2041
37177	Orbigny		2014	2041
37178	Panzoult		2016	2043
37182	Pernay		2007	2036
37199	Pouzay		2014	2041
37193	Restigné		2016	2042
37194	Reugny		2014	2043
37196	Richelieu		2011	2038
37201	Rivière		2016	2044
37204	Rouziers-de-Touraine		2009	2037
37210	Saint Benoit-la-Forêt		2015	2045
37216	Saint Épain		2010	2036
37231	Saint Paterne-Racan		2015	2045
37237	Saint Roch		2007	2036
37247	Sepmes		2014	2043
37249	Sonzay		2008	2036
37251	Souvigné		2014	2044
37257	Thilouze		2008	2036
37277	Villeloin-Coulangé		2014	2044
37279	Villiers-au-Bouin		2016	2046
36045	Chatillon-sur-Indre		2012	2041

*COMMUNE DESSERVIE EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉE PAR PRIMAGAZ*

INSEE	Nom de la commune	Année de desserte	Terme concessions
37175	Nouzilly	2005	2030

*COMMUNE DESSERVIE EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉE PAR BUTAGAZ*

INSEE	Nom de la commune	Année de desserte	Terme concessions
37169	Neuville-sur-Brenne	2006	2036



**TABLEAU N°18**  
**COMPTE D'EXPLOITATION GRDF**

Compte de régulation, périmètre historique, de GrDF au 31/12/2017 (en k€)

	2015	2016	2017
<b>Recettes d'exploitation</b>	5 367	5 774	5 785
Dont recettes d'acheminement du gaz naturel	4 914	5 403	5 327
Dont recettes vente de prestations	456	371	458,1
Dont recettes de GRD de rang 2	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	2 767	2 754	2 806
Dont main d'œuvre	1 069	1 167	1 165
Dont achats de matériel, fournitures et énergie	308	269	193
Dont sous-traitance	93	107	110
Dont autres charges d'exploitation	986	966	1 019
Dont redevances, impôts et taxes	142	89	151
Dont contribution fonctions centrales mutualisées	168	155	169
<b>Charges liées aux investissements sur les «biens concédés»</b>	2 798	2 517	2 538
<b>Charges liées aux investissements sur les «autres biens»</b>	363	393	399
<b>Total</b>	555	112	44
Dont impact climatique	230	129	84
Dont contribution de la concession à la péréquation tarifaire	447	459	317
Dont part locale de la performance nationale de l'entreprise	122	443	446

Compte de régulation, périmètre non péréqué, de GrDF au 31/12/2017 (en k€)

	2015	2016	2017
<b>Recettes d'exploitation</b>	164	173	161
Dont recettes d'acheminement du gaz naturel	134	157	144
Dont recettes liées à la vente de prestations	30	16	16
<b>Charges d'exploitation</b>	112	88	103
Dont main d'œuvre	46	41	47
Dont achats de matériel, fournitures et énergie	8	7	5
Dont sous-traitance	3	3	3
Dont autres charges d'exploitation	47	31	37
Dont redevances, impôts et taxes	6	2	7
Dont contribution des fonctions centrales mutualisées	3	3	4
<b>Charges liées aux investissements sur les «biens concédés»</b>	n.f.	n.f.	n.f.
<b>Charges liées aux investissements sur les «autres biens»</b>	n.f.	n.f.	n.f.
<b>Total</b>	n.c	n.c	n.c

(1) Nombre de communes pour lesquelles il est possible d'identifier des éléments de desserte (ouvrages de raccordement d'usagers, consommateurs d'énergie, recette d'acheminement, etc.)

(2) Sources : RGP 1999 et RP 2009 (INSEE)

(3) L'appellation « acier » comprend tous les aciers, qu'ils fassent ou non l'objet d'une protection cathodique active

(4) Branchements individuels ou branchements particuliers d'immeubles individuels

(5) Branchements particuliers ou branchements des immeubles collectifs : ce sont les dérivations individuelles qui permettent d'alimenter les usagers à l'aval des ouvrages collectifs d'immeubles

(6) Branchements individuels + branchements particuliers

(7) La valeur est estimée égale au nombre d'usagers raccordés

(8) L'association CI-CM dans la majorité des immeubles collectifs conduit à prendre pour une unité vérifiée un ensemble CI-CM

(9) A.ext/Odg/100 km : Appels externes pour odeur de gaz par 100 km de réseau (taux d')

(10) A.Us/Mdg : Appels d'usagers pour manque de gaz (taux d')

(11) Dommages causés par les activités humaines sur ou aux abords des ouvrages gaz

# 8

## Fiches inventaires

### DONNÉES TECHNIQUES

Gaz distribué : naturel et propane  
 Nombre de citernes de stockage : 80  
 Capacité de stockage : 404 tonnes

### INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Inventaire technique		Inventaire comptable*		
Quantité	Type d'ouvrage	Quantité	Valeur d'actif brute	Valeur d'actif net
680 480 m		678 211 m	35 353 452 €	22 742 783 €
3 982 u		18 067 u	15 464 417 €	10 884 815 €
789 u				
264 u		862 u		
601 u		923 u		
11 u		15 u		
0 m <sup>2</sup>				
0				
-	<b>TOTAL</b>	-	<b>50 817 869 €</b>	<b>33 627 598 €</b>

(1) branchements particuliers d'immeubles individuels

(2) branchements particuliers d'immeubles collectifs

\*Hors inventaire comptable Butagaz non fiable

### RÉPARTITION DES CONDUITES PAR MATÉRIAU\*

Type de matériaux	Quantité
Polyéthylène	592 760 m
Acier	87 044 m
Cuivre	676 m
<b>TOTAL</b>	<b>680 480 m</b>

\* base : inventaire technique

### RÉPARTITION DES CONDUITES PAR PRESSION\*

Pressions	Quantité
Conduite BP	0 m
Conduite MPB	659 546 m
Conduite MPC	20 934 m
<b>TOTAL</b>	<b>680 480 m</b>

\* base : inventaire technique

### LE SERVICE RENDU (TOUS CONTRATS CONFONDUS)

<b>Nombre de points de livraison (PDL) actifs</b>	18 723 PDL
<b>Consommations</b>	486 369 MWh
<b>Recettes (hors taxes)</b>	6 725 k€

### ÉVÉNEMENTS INTERVENUS SUR LE RÉSEAU EN 2017

Nombre d'incidents intervenus sur		Nombre de signalements d'anomalies et conséquences <sup>(2)</sup>		Évolutions sur l'exercice <sup>(3)</sup> (réseaux & branchements)	
Le périmètre concédé	156	Pour odeur de gaz	161	Extension (m)	8 249
Les réseaux	9	Pour manque de gaz	170	Renouvellement (m)	493
Les raccordements <sup>(1)</sup>	128	Usagers coupés	215	Abandon (m)	977
Les ouvrages collectifs	14	Dommages corporels	0	Les branchements <sup>(4)</sup>	457

(1) Branchements sur réseaux et branchements particuliers en immeubles collectifs

(2) Sur la base des incidents intervenus sur les ouvrages concédés

(3) Travaux de 1<sup>er</sup> établissement compris

(4) Extension & densification (individuels/collectifs)



# Fiches inventaires des communes

À retrouver sur notre site internet : [www.sieil37.fr](http://www.sieil37.fr), rubrique publications

AMBOISE  
ARTANNES-SUR-INDRE  
AVOINE  
BEAUMONT-EN-VÉRON  
CANGEY  
LA CELLE-SAINT-AVANT  
CHAMBOURG-SUR-INDRE  
CHARGÉ  
CHINON  
CORMERY  
LA CROIX-EN-TOURAINNE  
CROUZILLES  
ESVRES-SUR-INDRE  
DESCARTES  
L'ÎLE-BOUCHARD  
LARÇAY  
LIMERAY  
MONTBAZON  
NAZELLES-NÉGRON  
NEUILLÉ-PONT-PIERRE  
PANZOULT  
PERRUSSON  
POCÉ-SUR-CISSE  
PONT-DE-RUAN

SACHÉ  
SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN  
SAINT-MARTIN-LE-BEAU  
SAINT-OUEN-LES-VIGNES  
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE  
SEMBLANÇAY  
SORIGNY  
VEIGNÉ  
VOUVRAY  
AMBILLOU  
AZAY-LE-RIDEAU  
BEAUMONT-LOUESTAULT  
CHAMPIGNY-SUR-VEUDE  
CHANÇAY  
CHARENTILLY  
CLÉRE-LES-PINS  
CRAVANT-LES-CÔTEAUX  
FRANCUEIL  
GENILLÉ  
HUISMES  
LIGRÉ  
MANTHELAN  
MAZIÈRES-DE-TOURAINNE  
MONTRÉSOR

NOIZAY  
NOUANS-LES-FONTAINES  
NOUÂTRE  
ORBIGNY  
PANZOULT  
PERNAY  
POUZAY  
RESTIGNÉ  
REUGNY  
RICHELIEU  
RIVIÈRE  
ROUZIER-S-DE-TOURAINNE  
SAINT-BENOIT-LA-FORÊT  
SAINT-ÉPAIN  
SAINT-PATERNE-RACAN  
SAINT-ROCH  
SEPMES  
SONZAY  
SOUVIGNÉ  
THILOUZE  
VILLELOIN-COULANGÉ  
VILLIERS-AU-BOUIN  
CHATILLON-SUR-INDRE



Retrouvez le Rapport du contrôle de concessions  
gaz sur notre site internet :  
[www.sieil37.fr/publications](http://www.sieil37.fr/publications)

